



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Royaume du Maroc

Lutte participative contre la désertification et de réduction de la pauvreté dans les écosystèmes arides et semi-arides des hauts plateaux de l'Oriental (GEF-LCD)

Revue à mi-parcours (RMP)

Rapport principal et appendices

Dates de la mission: 13-20 avril 2013
Date du document: juillet 2013
No. du rapport: 3076-MA

Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
Département de la gestion des programmes

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Résumé exécutif	iii
A. Introduction	1
B. Vue d'ensemble du projet	3
C. Produits et Résultats	5
D. Aspects fiduciaires	14
E. État d'avancement de l'exécution du projet	17
F. Durabilité	22
G. Autres	24
H. Conclusion	26

Liste des Illustrations

Figure 1 Carte administrative de la zone du projet	4
Figure 2 Carte de répartition des actions suivies	49

Liste des Tableaux

Tableau 1. Sources de financement du projet GEF LCD	1
Tableau 2. Notes requises par le FEM et échelle à suivre	2
Tableau 3. Communes et provinces cibles du projet	4
Tableau 4. Distribution budgétaire au niveau de chaque composante du projet	5
Tableau 5. Notes des Résultats du projet au niveau des composantes du projet	13
Tableau 6. Notes de l'état d'avancement de l'exécution du projet	22
Tableau 7. Sommaire des actions et résultats de GDT/GIRE effectués par le projet	29
Tableau 8. Suivi du projet au niveau des activités	45
Tableau 9. Niveaux des indicateurs d'impact et de performance dans le cadre logique	47
Tableau 10. Situation de référence de la zone du projet	47
Tableau 11. Eléments principaux suivis au niveau des actions	50

Appendices

Appendice 1: Termes de référence de la revue à mi-parcours	31
Appendice 2: Itinéraire de la mission de la RMP et des personnes rencontrées lors de la mission	37
Appendice 3: Taux de réalisations des activités au niveau de chaque composante	39
Appendice 4: Recommandations détaillées concernant le Système de Suivi et Evaluation du projet	45
Appendice 5: Dépenses prévisionnelles 2013-2015 et réallocations budgétaires proposées	51

Sigles et acronymes

AGR	Activité Génératrice de Revenus
ATP	Accord Tripartite
DPA	Direction Provinciale de l'Agriculture
DRA	Direction Régionale de l'Agriculture
DREF	Direction Régionale des Eaux et Forêts
DREFLCDO	Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification de l'Oriental
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
GES	Gaz à Effet de Serre
GDT	Gestion Durable des Terres
GEF/LCD	Lutte participative contre la désertification et de réduction de la pauvreté dans les écosystèmes arides et semi-arides des hauts plateaux de l'Oriental
HCEFLCD	Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts Chargé de la Lutte Contre la Désertification
HPO	Hauts plateaux dans l'Oriental
INDH	Initiative Nationale pour le Développement Humain
MAPM	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
ONU DI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PDC	Plan de Développement Coopératif
PDPEO-II	Projet de Développement de l'Elevage et des Parcours dans l'Oriental – Phase II
PTBA	Programme de Travail et Budget Annuels
RMP	Revue à Mi-Parcours
S&E	Suivi et Evaluation
SSE	Système de Suivi et Evaluation
TDR	Termes de Référence
UGP	Unité de Gestion du Projet

Résumé exécutif

Introduction du projet

1. Le Projet "Lutte participative contre la désertification et de réduction de la pauvreté dans les écosystèmes arides et semi-arides des hauts plateaux de l'Oriental" (GEF/LCD) a démarré en juillet 2009 pour une durée de 6 ans. Le financement total du projet s'élève à \$US 24.883.588, avec un don octroyé par le FEM de la hauteur de \$US5.998.422. La budget total du projet avec la contribution des différents bailleurs s'élève à \$US 24 883 588.
2. Le projet est placé sous tutelle du Haut-commissariat aux Eaux et Forêts chargé de la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD). Le projet travaille en étroite relation avec les structures gouvernementales décentralisées notamment la Direction Régionale des Eaux et Forêts (DREF) à Oujda et la Direction Régionale de l'Agriculture (DRA).
3. Le FIDA a confié la mise en œuvre du projet à l'ONUDI, qui est désigné comme agence internationale chargée de l'exécution technique et financière, en étroite coopération avec le HCEFLCD qui agit en qualité d'agence nationale d'exécution du projet.

Objectif et méthodologie de l'évaluation

4. Le plan de travail du projet prévoit une de Revue à mi-parcours suivant les directives du FIDA afin de réexaminer la conception et la structure initiales du projet en vue de (i) mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités, la gestion financière et administrative, avec des indicateurs précis, (ii) d'identifier les contraintes et sur base de cette évaluation, de (iii) redéfinir les activités à réaliser au cours de la deuxième période du projet. La RMP a également visé à assurer une cohérence avec les critères minimaux du FEM pour l'évaluation des projets financés par le FEM.
5. La RMP a été planifiée entre le 1 Avril 2013 et le 15 Mai 2013 avec une mission de terrain à Oujda qui a été effectuée du 13-20 avril 2013. L'équipe de la RMP a été composée par un chef de mission responsable de la planification et de l'organisation du travail; et d'un consultant chargé de l'analyse financière et administrative du programme

Historique du projet

6. Le projet GEF-LCD a bénéficié d'une préparation approfondie lors de la phase PDF-B du projet et qui a permis à organiser des réunions participatives avec les bénéficiaires et les concernés et à travers des visites de terrain, ainsi que des études de faisabilité qui ont permis la formulation des buts et des objectifs du projet et une série d'activités importantes à entreprendre pour répondre à l'objectif stratégique du GEF-4.
7. Le projet s'est étroitement associé à toutes les initiatives nationales et locales pour aborder la désertification et les questions de la GDT dans la région du Maroc Oriental et a été surtout conçu sur la base des expériences acquises et des résultats en cours par le Projet de Développement de l'Élevage et des Parcours dans l'Oriental – Phase II (PDPEO-II).

Objectif et composantes du projet

8. L'objectif du projet est de contrôler et d'atténuer la dégradation des terres et la désertification et de protéger l'intégrité, les fonctions et les services des ressources d'écosystèmes pastoraux arides et semi-arides des hauts plateaux de la région orientale tout en augmentant la capacité des personnes et de l'écosystème à s'adapter au changement climatique.
9. La zone du projet couvre 38.000 km² et s'étend sur plus de 11 communes rurales, contiguës situées dans les provinces de Taourirt, Jerada, et Figuig. L'établissement de trois zones pilotes de grande échelle pour la GDT sert de modèles pour la duplication, la multiplication et la généralisation et qui sont représentatives des écosystèmes variables dès l'HPO.
10. Le projet est structuré autour de six composantes complémentaires qui sont détaillées dans le document du projet et son cadre logique et qui sont les suivantes: Composante 1: Canalisation des principes GDT pour les écosystèmes pastoraux, Composante 2: Développement des capacités des institutions nationales et locales pour soutenir la GDT intégrée, Composante 3: Généraliser les meilleures pratiques GDT pour écosystèmes de parcours, Composante 4: Interventions pour améliorer les conditions de vie des communautés locales, Composante 5: Suivi et évaluation du projet, Composante 6: Gestion du projet .

Analyse consolidée des Résultats du projet

11. Les résultats du projet sont consolidés dans le Tableau ci-dessous et montre que le projet dans son ensemble a atteint un niveau “Satisfaisant” sur la base des résultats atteints au niveau de toutes les composantes. En effet, la mise en œuvre d’une grande partie des composantes du projet a montré un niveau “Hautement Satisfaisant” à l’exception de quelques composantes qui ont rencontrés des contraintes techniques.

12. Il est prévu que ce projet puisse atteindre un niveau “Hautement Satisfaisant” lors de son évaluation finale compte tenu des bases solides mises en place par le projet et ses partenaires dans la mise en œuvre du projet.

Notes des Résultats du projet au niveau des composantes du projet

Composante	Note des Résultats	Commentaires
Projet	5	Le projet, en sa globalité, a atteint un niveau “Satisfaisant”. Les résultats du projet ont été mesurés sur la base du suivi des activités et non pas des indicateurs de performance ou d’impact.
Composante 1	5	La composante a réalisé les activités à un niveau “Satisfaisant”. La mise en œuvre des ATP doit être lancée sans tarder pour permettre au projet d’atteindre les résultats requis.
Composante 2	6	La composante a réalisé les activités à un niveau “Hautement satisfaisant”. La mise en œuvre d’un programme de formation a été synchronisée avec les formations du PDPEO-II. Toutes les activités prévues par cette composante ont été lancées efficacement.
Composante 3	6	La composante a réalisé les activités à un niveau “Hautement satisfaisant”. La mise en œuvre des travaux de GDT/GIRE au niveau des sites pilotes a fourni un taux de réalisation très important. Le projet a identifié des mesures alternatives pour les travaux qui nécessitent une modification des plans initiaux. Le projet a également identifié les mesures les plus pertinentes pour promouvoir un réseau agriculteur /éleveur basé sur les coopératives et leurs fédérations pour mettre en application, suivre et généraliser les meilleures pratiques en matière de GDT.
Composante 4	6	La composante a réalisé les activités à un niveau “Hautement satisfaisant”. La mise en œuvre des activités d’AGR a été appuyée par le projet PDPEO-II. L’identification de nouvelles sources de financement pour les AGR a aussi été engagée par le projet. Le volet écotourisme a été initié sur des bases solides à travers une étude approfondie. Toutes les activités prévues par cette composante ont été lancées efficacement, à l’exception des activités relatives à la séquestration du carbone et qui méritent d’être revues par le projet.
Composante 5	3	La composante a rencontré des contraintes dans la réalisation des résultats attendus et les activités sont effectuées à un niveau “Moyennement Non-Satisfaisant”. Le développement du SSE n’a toujours pas permis au projet d’être muni d’un SSE opérationnel avec des indicateurs clés de performance et d’impact.
Composante 6	5	La composante a réalisé les activités à un niveau “Satisfaisant”. Une UGP efficace est opérationnelle depuis 2009. La gestion du projet est assurée par tous les bailleurs selon les plans budgétaires du projet. Un renforcement de l’UGP est nécessaire pour assurer le bon déroulement du projet.
Echelle	6. Hautement Satisfaisant (HS): pas de contraintes 5. Satisfaisant (S): contraintes faibles 4. Moyennement Satisfaisant (MS) 3. Moyennement Non-Satisfaisant (MN): contraintes significatives 2. Non-satisfaisant (N): problèmes majeurs 1. Hautement Non-satisfaisant (HN): problèmes sévères	

Décaissement

13. Dépenses par bailleurs. Les taux d'exécution des obligations de financement par bailleurs sont respectivement de: 75% pour le Gouvernement ; 65% pour le FEM ; 56% pour le FIDA et 66% pour les Bénéficiaires. Sur un total de 24,8 millions \$US, le montant des dépenses est de 17,1 millions \$US soit 69%. Ces taux sont jugés satisfaisants pour la période sous revue.

14. Dépenses par composantes sur le Don FEM. Au 15 avril 2013, le volume total des dépenses sur le don FEM a atteint 3,88 millions \$US soit 65%. Ce taux est satisfaisant puisque le taux prévisionnel pour la période sous revue devrait atteindre au moins 66%.

15. La contribution de la contrepartie nationale aux dépenses a atteint à mi-parcours, 10,1 millions \$US soit 74% du montant prévu. Ce taux est très satisfaisant. La contribution du HCEFLCD est de 84% ; le MAPM a déboursé la totalité de sa contrepartie (103%) et celle des bénéficiaires est de 66%.

État d'avancement de l'exécution du projet

16. Un sommaire des notes concernant les critères relatifs à l'état d'avancement du projet est fourni dans le Tableau ci-dessous.

Notes de l'état d'avancement de l'exécution du projet

Critère	Note	Commentaires
Efficacité	6	Le projet a atteint un taux de décaissement de 69% qui dépasse les niveaux requis de 66% après 4 ans d'exécution. Le projet a réussi à mobiliser les obligations de financement par tous ses bailleurs. L'efficacité du projet est également confirmée par le fait que les niveaux d'exécution financière des PTBA pour les exercices 2009 à 2012 affichent des taux de 93%, tous financements confondus.
Efficience	6	Le projet a démontré une efficience modèle, qui émane d'une expertise technique de haut niveau et d'une compréhension approfondie du contexte local ainsi que national. Le projet a établi des bases solides pour la mise en œuvre du projet, qui prennent en compte la faisabilité technique ainsi qu'économique des activités initiées. Plusieurs exemples sont fournis pour confirmer cette tendance générale du projet.
Agence d'Exécution	5	Le FIDA a délégué à l'ONUDI la gestion administrative et financière du projet. A cet effet, l'ONUDI a assuré la mise en place l'UGP suivant les conditions du projet. Le FIDA et l'ONUDI ont déployé plusieurs missions d'appui (ainsi que le FIDA) pour assurer le bon suivi du projet. Le système de reporting est bien tenu et plusieurs missions de formation ont été menées l'équipe. La mission recommande un renforcement de l'UGP pour permettre au projet de mener à bien son achèvement.
Suivi et évaluation	3	Le projet n'a pas réussi à mettre en place un SSE, avec des d'indicateurs de performance du projet et des indicateurs d'impact et n'a pas encore défini la situation de base et la cible à atteindre au niveau de ces indicateurs. Il est aussi important d'arrêter une superficie de la zone du projet et l'utiliser comme base du suivi biophysique et pour établir une cartographie du projet. Ceci fournira une carte de l'occupation du sol, la délimitation des sites ainsi qu'une identification des actions pilotes du projet ainsi que d'autres paramètres qui sont nécessaires pour une représentation globale du projet et de son impact.
Echelle	6. Hautement Satisfaisant (HS): pas de contraintes 5. Satisfaisant (S): contraintes faibles 4. Moyennement Satisfaisant (MS) 3. Moyennement Non-Satisfaisant (MN): contraintes significatives 2. Non-satisfaisant (N): problèmes majeurs 1. Hautement Non-satisfaisant (HN): problèmes sévères	

Notes des Résultats du Projet

17. Un sommaire des notes concernant les critères relatifs aux résultats du projet est fourni dans le Tableau ci-dessous.

Notes de l'état d'avancement de l'exécution du projet

Critère	Note	Commentaires
Durabilité	4. Probable (P): risques négligeables pour la durabilité	Le projet GEF-LCD a pris en compte les leçons et consignes acquises par le PDPEO-II et autres initiatives qui complètent les efforts nationaux et locaux en ce qui concerne la GDT/GIRE. La conception du projet ainsi que sa mise en œuvre ont pris en compte les aspects de durabilité du projet à moyen-terme et à long-terme.
Pertinence	2. Pertinent (P)	La mission confirme la pertinence du projet par rapport aux problèmes auxquels il répond ainsi que les mesures déployées en coordination avec tous les acteurs du projet. La dégradation des terres et la désertification dans les HPO continuent à être très avancées et à affecter la ressource de base des écosystèmes pastoraux des HPO. Les mesures institutionnelles identifiées lors de la conception du projet pour promouvoir le GDT/GIRE restent également pertinentes. Le projet est aussi en conformité avec le programme et la politique du FEM concernant la gestion durable de terre sous lequel le projet est financé.
Impact	2. Minimal (M)	Le système de suivi-évaluation n'est toujours pas opérationnel et ne peut pas répondre aux besoins du projet pour mesurer l'impact des activités en cours. Le suivi de l'impact devra prendre en compte les causes de dégradation des terres et les barrières au contrôle de la désertification dans HPO identifiées lors de la conception du projet. La mission note que le projet a achevé un degré important de réalisation des activités prévues et a mis en place un SSE et des études de base. Il est ainsi possible que le projet puisse mieux cerner l'impact de ses activités lors de l'évaluation finale.

Recommandations

18. La RMP a proposé les recommandations suivantes :

- Renforcer l'UGP et permettre au projet d'achever une durée 6 ans
- Renforcer les activités de communication du projet
- Mettre en œuvre des ATP
- Optimiser et capitaliser sur les actions de pilotage de la GDT
- Remplacer la séquestration de carbone par la mitigation de GES

Leçons et consignes

19. Le projet a effectué des progrès très importants dans la mise en œuvre des actions de GDT/GIRE dans les zones pilotes établies par le projet et qui servent en premier lieu de modèles pour la généralisation à grande échelle. La RMP a fourni un exemple des aspects identifiés par la mission au niveau des actions et résultats de GDT/GIRE effectués par le projet et de l'analyse supplémentaire requise pour consolider cette expérience.

A. Introduction¹

Introduction du projet

1. Le Projet "Lutte participative contre la désertification et de réduction de la pauvreté dans les écosystèmes arides et semi-arides des hauts plateaux de l'Oriental" (GEF/LCD) a démarré en juillet 2009 pour une durée de 6 ans.
2. Le financement total du projet s'élève à \$US 24.883.588, avec un don octroyé par le FEM de la hauteur de \$US5.998.422. La contribution des différents bailleurs au financement du projet est présentée dans le Tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 Sources de financement du projet GEF LCD

Sources de financement ²	Budget (\$US)	En %
HCEFLCD	8 088 930	33%
FEM	5 998 422	24%
FIDA	5 174 029	21%
MAPM	1 880 969	8%
AUTRES	3 243 845	13%
ADPO	287 950	1%
BENEFICIAIRES	209 442	1%
Total	24 883 588	100%

3. Le projet est placé sous tutelle du Haut-commissariat aux Eaux et Forêts chargé de la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD). Le projet travaille en étroite relation avec les structures gouvernementales décentralisées notamment la Direction Régionale des Eaux et Forêts (DREF) à Oujda et la Direction Régionale de l'Agriculture (DRA).
4. Le FIDA a confié la mise en œuvre du projet à l'ONUDI, qui est désigné comme agence internationale chargée de l'exécution technique et financière, en étroite coopération avec le HCEFLCD qui agit en qualité d'agence nationale d'exécution du projet.

Objectif et méthodologie de l'évaluation

5. Le plan de travail du projet prévoit une de Revue à mi-parcours suivant les directives du FIDA afin de réexaminer la conception et la structure initiales du projet en vue de (i) mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités, la gestion financière et administrative, avec des indicateurs précis, (ii) d'identifier les contraintes et sur base de cette évaluation, de (iii) redéfinir les activités à réaliser au cours de la deuxième période du projet. Les TdR de la RMP sont présentées dans l'**Appendice 1** de ce rapport.
6. La RMP a également visé à assurer une cohérence entre les conditions du FIDA tels qu'ils sont définis dans les TdR de la RMP et les critères minimaux du FEM pour l'évaluation des projets financés par le FEM. Ces critères se sont focalisés sur 3 aspects principaux: (i) Evaluation des extrants et effets ciblés obtenus et attribution des notes correspondantes. Pour cela, le cadre logique du projet a servi comme base de l'évaluation du statut d'exécution de l'objectif et des résultats du projet sur la base des indicateurs d'impacts qui ont été définis dans le cadre logique du projet ; (ii) Evaluation de l'Efficacité, Efficience, S&E, Durabilité, Pertinence et Impact et attribution des notes correspondantes telle qu'elles sont définies dans le Tableau 2 ci-dessous ; (iii) Evaluation des modalités financières du projet, afin d'analyser les dépenses effectuées sur le financement FEM au niveau de chaque composante ainsi que l'état du cofinancement du projet.

¹ L'équipe de la RMP est constituée de Mme Lamia Mansour, chef de la mission du FIDA et de Mr. Ghachem Kadari, chargé de l'analyse financière et administrative. La mission a travaillé sous la supervision du CPM du FIDA Mr. Mounif Nourallah et du Spécialiste Climat et Environnement du FIDA Mr. Rami Abu Salman.

² Source: Document de conception du projet

Tableau 2 Notes requises par le FEM et échelle à suivre³

Notes des Résultats, Efficacité, Efficience, S&E et Agence d'Exécution:	Notes de la Durabilité:	Notes de la Pertinence:
6: Hautement Satisfaisant (HS): pas de contraintes 5: Satisfaisant (S): contraintes faibles 4: Moyennement Satisfaisant (MS) 3. Moyennement Non-Satisfaisant (MN): contraintes significatives 2. Non-satisfaisant (N): problèmes majeurs 1. Hautement Non-satisfaisant (HN): problèmes sévères	4. Probable (P): risques négligeables pour la durabilité 3. Moyennement Probable (MP): risques moyens 2. Moyennement Non- Probable (MN): risques significatifs 1. Non- Probable (N): risques sévères	2. Pertinent (P) 1. Non- Pertinent (NP) Notes de l'Impact: 3. Significatif (S) 2. Minimal (M) 1. Négligeable (N)

7. La revue à mi-parcours a suivi une approche participative qui implique une consultation et une collaboration des principales parties prenantes à l'exécution du programme (le gouvernement, les bailleurs de fonds, la coordination du programme, les partenaires et les bénéficiaires).

8. La mission a travaillé sous la supervision du FIDA et de l'ONUDI et en étroite collaboration avec les autorités Marocaine et l'équipe de projet. Le Coordonnateur national du projet était responsable de l'organisation des contacts avec le gouvernement, des visites aux différents intervenants et des sorties sur le terrain, de la mise à disposition des données et rapports techniques et financiers nécessaires au travail des consultants extérieurs.

9. La durée totale de la RMP a été planifiée entre le 1 Avril 2013 et le 15 Mai 2013 avec une mission de terrain à Oujda qui a été effectuée du 13-20 avril 2013. L'itinéraire de la mission de la RMP et des personnes rencontrées lors de la mission est présenté dans l'Appendice 2 de ce rapport.

10. L'équipe de la RMP a été composée par un chef de mission responsable de la planification et de l'organisation du travail; ainsi que des aspects techniques, organisationnels et de formation liées aux activités de développement de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement et du dialogue avec les autorités et les bénéficiaires et qui est chargé de la compilation du rapport final. L'équipe de la RMP a également inclus un consultant chargé de l'analyse financière et administrative du programme, de la réallocation des fonds en fonction du réaménagement des activités à entreprendre pendant la période à venir ainsi que du tableau des coûts qui en résulte.

11. La méthodologie de la RMP s'est basée sur les actions suivantes: (i) des actions préalables, qui ont assurées a l'équipe de la RMP une mise à disponibilité des documents et rapports techniques et financiers pour la bonne préparation et le bon déroulement de la RMP; (ii) une visite du projet, qui a permis à effectuer les consultations nécessaires avec le gouvernement et avec les partenaires (publics et privés) du projet ainsi qu'une visite de terrain pour constater les réalisations, les succès et les contraintes, les entretiens avec les bénéficiaires et l'administration locale, (iii) une réunion de restitution des recommandations préliminaires de la RMP lors d'un atelier qui a été organisé par le projet pour la discussion des recommandations. L'Appendice 2 de ce rapport présente le programme de la visite du projet et la liste des personnes rencontrées lors de cette visite.

12. La finalisation et la validation du rapport de la RMP seront effectuées avec la participation des bénéficiaires et des partenaires du programme, sur la base de l'ébauche du rapport de la RMP qui sera soumise aux partenaires du projet pour avis et commentaires.

³ 2011, Bureau de l'évaluation du Fonds pour l'environnement mondial. La Politique en matière de suivi et d'évaluation du FEM. Document d'évaluation n° 4. Novembre 2010.

B. Vue d'ensemble du projet

Historique du projet

13. Le projet GEF-LCD a bénéficié d'une préparation approfondie lors de la phase PDF-B du projet et qui a permis d'organiser des réunions participatives avec les bénéficiaires et les concernés et à travers des visites de terrain, ainsi que des études de faisabilité qui ont permis la formulation des buts et des objectifs du projet et une série d'activités importantes à entreprendre pour répondre à l'objectif stratégique du GEF-4.

14. Le projet s'est étroitement associé à toutes les initiatives nationales et locales pour aborder la désertification et les questions de la GDT dans la région du Maroc Oriental et a été surtout conçu sur la base des expériences acquises et des résultats en cours par le Projet de Développement de l'Élevage et des Parcours dans l'Oriental Phase II (PDPEO-II). Ainsi, les deux projets sont complémentaires et la formulation du projet GEF-LCD a assuré une synergie des objectifs et des actions prévue dans sa mise en œuvre.

15. Le projet a également pris en compte les opportunités pour mobiliser les populations et construire des partenariats locaux pour combattre la désertification à travers des liens avec les programmes nationaux, et surtout l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) qui a été lancé par le Maroc en août 2005, et représente un programme à grande échelle de réduction de la pauvreté, financé par un budget public.

16. Objectif de développement rural et de réduction de la pauvreté. L'objectif de développement rural et de réduction de la pauvreté est de protéger les ressources des terres de parcours dans les hauts plateaux arides et semi-arides de l'oriental, tout en améliorant les conditions de vie des ruraux pauvres dans la région orientale du Maroc. Ceci sera réalisé en apportant un appui additionnel au GOM en synergie avec le projet PDPEO-II en cours de mise en œuvre dans la région grâce à un financement d'un prêt négocié auprès du FIDA.

Objectif environnemental du projet

17. Au niveau global, l'objectif est de contrôler et d'atténuer la dégradation des terres et la désertification et de protéger l'intégrité, les fonctions et les services des ressources d'écosystèmes pastoraux arides et semi-arides des hauts plateaux de la région orientale tout en augmentant la capacité des personnes et de l'écosystème à s'adapter au changement climatique.

18. Au niveau national, les objectifs sont: (i) Harmoniser et canaliser (mainstream) les principes et les critères de GDT dans les programmes de développement rural et environnementaux prioritaires du GOM; (ii) Augmenter l'efficacité de coordination et d'évaluation de ces programmes par rapport à leurs impacts sur la réduction de la dégradation des terres, de la désertification et de la réduction de la pauvreté.

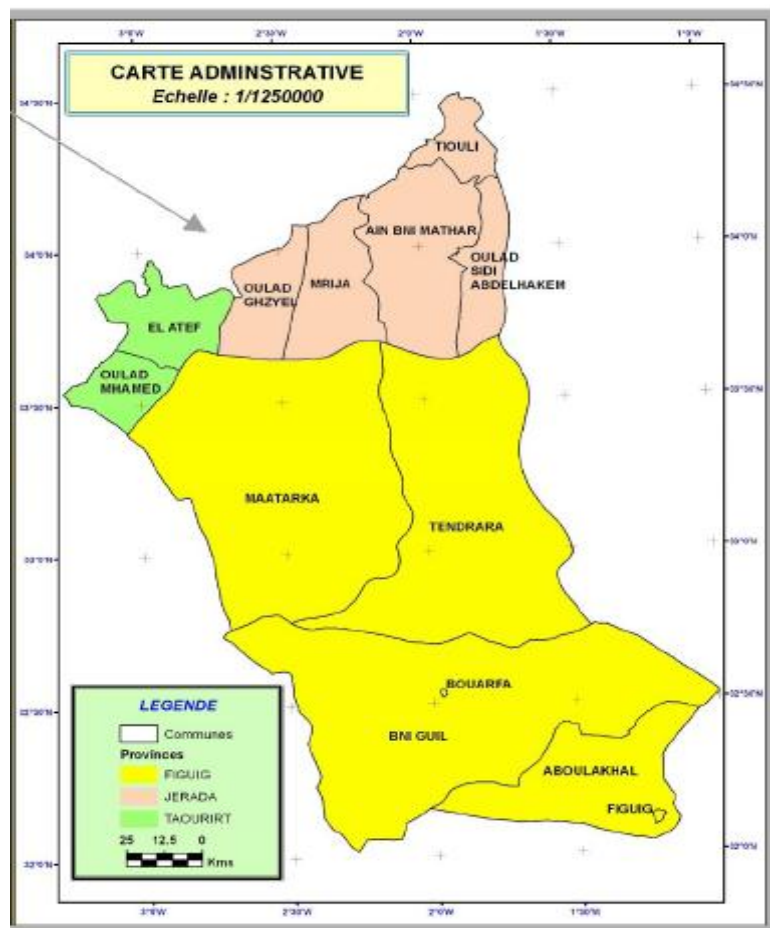
19. Au niveau local, le projet vise à: (i) Améliorer les capacités institutionnelles et administratives des acteurs et des concernés, incluant les communes locales et les coopératives d'éleveurs, afin d'assumer la responsabilité et l'autorité pour la protection des ressources environnementales locales et le contrôle de l'utilisation des terres; (ii) Accélérer l'adoption des meilleures pratiques en matière de GDT pour le contrôle de la dégradation des terres et la lutte contre la désertification, la réhabilitation des zones dégradées et la protection des ressources pastorales; (iii) Développer un système efficace de gestion et d'information du savoir et des connaissances en matière de GDT et (iv) Soutenir la génération de revenu à partir des produits locaux pour améliorer les conditions de vie des communautés et réduire la pression sur les ressources naturelles.

Zone du projet et groupes bénéficiaires

20. Dans la région HPO la zone du projet couvre 38.000 km² et s'étend sur plus de 11 communes rurales, contiguës situées dans les provinces de Taourirt, Jerada, et Figuig. L'établissement de trois zones pilotes de grande échelle pour la GDT sert de modèles pour la duplication, la multiplication et la

généralisation et qui sont représentatives des écosystèmes variables dès l'HPO. Ainsi, dans le sud une zone pilote représente un écosystème aride évoluant sous l'effet d'une désertification rapide (Bouarfa - présaharien), dans le centre (Tendrara-Maâtarka) une zone à climat sec, semi-aride, en proie à une désertification rapide et une zone au nord (Merija Ain-Beni Mathar). La carte administrative de la région est présentée dans la Figure 1 ci-dessous.

Figure 1 Carte administrative de la zone du projet



21. Les 11 communes de la zone du projet couvrent la région pastorale la plus importante au Maroc Oriental (voir Tableau 3 ci-dessous). Les systèmes de production animale, principalement les ovins et les caprins sur les parcours, constituent l'activité économique dominante dans la région et la quasi exclusive source de revenu pour la majorité de la population.

Tableau 3 Communes et provinces cibles du projet

Site pilote	Provinces	Commune rurales initiales	Communes rurales retenues
Nord	Jerada	Beni Mathar	Beni Mathar
		Ouled Sidi Abdelhakem	Ouled Sidi Abdelhakem
		Mrija	Mrija
		Ouled Ghziel	
		Tiouli	
Centre	Figuig	Beni Guil	Tendrara
		Tendrara	Maâtarka
		Maâtarka	
		Abbou Lakhel	
Sud	Taourirt	Beni Guil	Beni Guil
		Abbou Lkhal	Abbou Lkhal

Composantes du projet

22. Le projet est structuré autour de six composantes complémentaires qui sont détaillées dans le document du projet et son cadre logique et qui sont les suivantes: Composante 1: Canalisation des principes GDT pour les écosystèmes pastoraux, Composante 2: Développement des capacités des institutions nationales et locales pour soutenir la GDT intégrée, Composante 3: Généraliser les meilleures pratiques GDT pour écosystèmes de parcours, Composante 4: Interventions pour améliorer les conditions de vie des communautés locales, Composante 5: Suivi et évaluation du projet, Composante 6: Gestion du projet .

23. La stratégie du projet permet un ancrage politique et institutionnel des principes de la GDT à travers les différentes composantes et activités, mais se concentre surtout sur la mise en œuvre de meilleures pratiques de la GDT dans les écosystèmes de parcours, ceci est reflété par une allocation de 67% du budget du projet sur la composante 3, telle que c'est présenté dans le Tableau 4 ci-dessous.

Tableau 4 Distribution budgétaire au niveau de chaque composante du projet

	Montant alloué (\$US)	% du budget total
Composante 1	1.008.216	4
Composante 2	1.439.767	6
Composante 3	16.719.698	67
Composante 4	2.257.059	9
Composante 5	1.661.084	7
Composante 6	1.797.763	7
Total	24.883.588	100

Initiation et durée du projet

24. Le projet a eu une longue durée de préparation allant de 2004 à 2007, pour la mise en œuvre de la phase PDFB du projet. Le document du projet est daté de 2007 mais le projet a été soumis au FEM en 2008 et n'a été effectivement initié qu'en juillet 2009. Bien que cette phase de préparation du projet a permis une bonne identification de la stratégie et des activités du projet, elle aussi eu des effets négatifs, surtout au niveau de sources de cofinancement, tel que le financement FIDA à travers le projet PDPEO-II, qui a été clôturé en 2010, bien que certains de ces activités qui avaient été déjà engagées ont continué jusqu'en 2012. Ceci sera présenté dans la section cofinancement ci-dessous.

25. Avec son démarrage en juillet 2009, le date de clôture du projet en Janvier 2014 mérite d'être prolongée jusqu'en Juin 2014, pour assurer une durée de 5 ans du projet telle que c'est initialement prévue et permettre au projet d'atteindre ses objectifs et des efforts de ses partenaires. Ceci sera également examiné avec plus de détail dans les sections suivantes.

C. Produits et Résultats

Approche du suivi des produits et des résultats du projet

26. Cette section concerne le suivi de l'état de réalisation des résultats du projet au niveau de chaque composante. Il faut noter qu'à ce jour, le projet a suivi la réalisation des activités prévues dans son plan de travail et non pas des indicateurs d'impact identifiés au niveau du cadre logique du projet. Ainsi, une appréciation objective sera faite au niveau de chaque composante pour répondre à la méthodologie de l'évaluation qui nécessite d'accorder une note d'appréciation des résultats de chaque composante et du projet entier sur la base de l'échelle requise par le FEM.

27. Ceci sera effectué en fonction de la réalisation des activités et des enjeux rencontrés pour l'aboutissement des résultats attendus au niveau de chaque composante, et permettra une consolidation de l'appréciation des résultats au niveau global du projet. La base des informations

obtenues pour compiler cette section est basée sur une triangulation des informations tirées de plusieurs rapports⁴ ainsi que des échanges et discussions tenues lors de la mission de la RMP.

28. Les taux de réalisations des activités au niveau de chaque composante sont présentés dans l'Appendice 3 ci-dessous, et permet de faire une appréciation quantitative des activités prévues dans chaque composante. Une analyse de ces réalisations est présentée dans les sections suivantes pour chaque composante et permet faire une appréciation générale des résultats de la composante ainsi que du résultat global du projet.

Résultats de la Composante 1: Canalisation des principes GDT pour les écosystèmes pastoraux

29. Le projet a prévu deux sous-composante au niveau de cette composante: (i) Harmoniser et canaliser la GDT dans les principaux programmes du GOM et soutenir l'exécution de l'accord tripartite (ATP) et (ii) Soutenir la décentralisation de la responsabilité et de l'autorité pour la planification d'utilisation et la gestion des parcours collectifs.

30. Les activités de cette composante sont focalisées sur la sensibilisation des ministères et secteurs concernés pour incorporer les principes de GDT à leurs principaux programmes et initiatives locales. Plusieurs ateliers techniques et des journées de sensibilisation ont été organisés, et ont impliqué les partenaires du projet. Au niveau national, régional et local ont été organisés par le projet impliquant les acteurs locaux (l'autorité locale, les élus, les notables de la zone du projet directeurs provinciaux de l'agriculture, les directeurs des coopératives et les président de l'union des coopératives, le personnel forestier...), provinciaux (le gouverneur, le parlementaire de la zone de la zone, les directeurs provinciaux des DPAs et de la DREFLCD de l'oriental), régionaux et nationaux impliquant les représentants des administrations concernées par le projet. Le projet a également mobilisé les journalistes des télévisions et des journaux.

31. Comme indiqué dans l'Appendice 3, le projet a mis en œuvre un grand nombre d'ateliers et de réunions pour la sensibilisation et l'implication des partenaires locaux dans la problématique traitée par le projet, et a réalisé 75% des actions de sensibilisation prévues et 66% des ateliers.

32. Cette composante concerne également l'établissement des accords interinstitutionnels selon les besoins pour des réseaux de GDT, le développement des partenariats et des procédures pour résoudre les juridictions conflictuelles de l'utilisation et de statut des terres collectives exploitées, y compris le transfert de la responsabilité et de l'autorité aux autorités locales et aux coopératives pour le control et la gestion des parcours, la mobilisation des usagers locaux et les coopératives en tant que principaux agents pour l'utilisation durable des parcours.

33. Le projet a fourni l'assistance technique et juridique nécessaires au diagnostic de la mise en œuvre de l'ATP, et a assisté les partenaires de l'ATP à mettre en relief tous les handicaps de mise en œuvre de cet accord et d'établir des outils institutionnels et réglementaires permettant d'opérationnaliser cet accord qui constitue une approche originale pour la gestion participative des terrains de parcours. Le transfert de la responsabilité de l'utilisation des parcours a été étudié par l'appui juridique à la mise en œuvre de l'ATP. Le projet a réalisé 100% de l'assistance technique et juridique prévue et a ainsi mis en place une base technique solide pour établir des accords interinstitutionnels pour intégrer les principes des ATP dans les politiques et programmes nationaux.

34. Tout de même, le délai de la validation des procédures et réglementations proposées par le projet a retardé la mise en œuvre de plusieurs activités relatives aux résultats de cette composante, spécifiquement les actions relatives à la mise en œuvre des ATP pour concrétiser les accords interministériels et la mobilisation des usagers et coopératives pour l'usage durable des terres.

35. Il faut noter que le projet a appuyé l'organisation de plusieurs consultations sur l'ATP:

- Consultation nationale en 2011
- Consultation Interministérielle en 2012

⁴ Rapport Annuel de 2012, PTBA 2013, Tableau de Suivi de Performance Physique du Programme PLPCDRP 2012

- Consultation régionale a Bouarfa en 2013

36. Tout de même, la promulgation d'un arrêté interministériel reste nécessaire pour former les "Commissions Locales" et assurer une base juridique pour leur institutionnalisation et mettre en œuvre l'ATP. Or, sans la promulgation de l'arrêté, le Kaid et le Gouverneur n'ont pas de bases juridiques pour nommer les membres des "Commission" en l'absence de la réglementation.

37. Un pilotage de l'ATP a été lancé par la DPA de Figuig en 2009 à travers l'organisation de 7 réunions des comités locaux. Le projet doit approfondir avec ses partenaires la faisabilité de continuer cette expérience ou de la répliquer dans d'autres DPA.

38. Par conséquent, la majorité des ateliers et réunions relatives à la mise en œuvre de l'ATP ont été reportées jusqu'à la validation de l'arrêté interministériel et se reflète ainsi par un niveau très faible de réalisation, et qui est de 0% en ce qui concerne l'organisation des ateliers requis dans le cadre des activités suivantes et qui dépendent de la validation des propositions juridiques:

- Accords interinstitutionnels pour mettre en réseaux la GDT et le développement intégré
- Négociation des accords interministériels avec le HCEFLCD
- Appui à la responsabilité des autorités locales et des coopératives dans la gestion
- Élaboration de procédures pour transférer la responsabilité de la gestion durable des parcours
- Sensibiliser les autorités locales et les coopératives pour appliquer ces procédures

39. D'un autre côté, cette composante a assuré l'acquisition des véhicules nécessaires qui ont été affectés dans la zone du projet, selon le budget disponible et les besoin du terrain.

40. *La note de 5 est accordée à cette composante qui est "Satisfaisant".*

Résultats de la Composante 2: Développement des capacités des institutions nationales et locales pour soutenir la GDT intégrée

41. Cette composante comprend les Sous-Composantes suivantes: Sous-composante 2.1: Développer et organiser les packages appropriés de formation en GDT (SLM) s'adressant à divers niveaux et secteurs ; et Sous-composante 2.2.: Renforcer et étendre la mise en œuvre du système d'alerte précoce de la sécheresse et d'avertissement climatique (EWS) lancé sous le PDPEO-II.

42. Cette composante est axée sur le soutien des capacités des institutions nationales et locales en appui à la GDT moyennant la promotion et le renforcement des capacités des acteurs (communes, coopératives, ONG) pour l'utilisation, la gestion et le contrôle des ressources naturelles, y compris l'attribution des usages locaux des terres, la conduite des activités participatives de planification et de l'utilisation des terres, la préparation des plans de gestion des terres pour l'application des GDT et la résolution des conflits d'utilisation des terres.

43. Dans ce cadre, le projet a synchronisé son intervention avec le programme de formation du PDPEO-II en vue de permettre une complémentarité entre les formations au programme de formation du PDPEO-II et à assurer des formations dans les thématiques non traitée par le PDPEO-II.

44. Le projet a fourni un très grand nombre de formations sur plusieurs niveaux, ce qui a permis de répondre aux objectifs de cette composante, comme indiqué dans l'Appendice 3 et qui peut être résumé comme le suivant:

- Réalisation de 110% des sessions de formation sur la GTD/GIRE au profit des cadres des agents des autorités locales, ONG et coopératives pastorales
- Réalisation de 75% des sessions de formation au profit des cadres des services régionaux et locaux (DPA, DREFO, CT, DAR).
- Réalisation de 20% des sessions de formation sur la GDT/GIRE au profit des cadres du HCEFLCD, du MAPM, Intérieur, Justice, Éducation, au niveau central

45. La production d'un manuel de formation a été initiée par le projet et sera abouti en 2013 sur la base des besoins identifiés lors de formations effectuées par le projet et en prenant compte des formations fournies par le PDPOEII.
46. Le projet a également mis en place une convention de partenariat signée entre la DREFLCD de l'Oriental et l'Université Mohamed Premier d'Oujda (UMP) pour la réalisation d'une licence professionnelle accréditée sur la géomatique, les risques naturels et la gestion durable des terres arides. Cette licence est domiciliée au niveau de département de géographie de la faculté des lettres et sciences humaines et sera assurée par le projet pour 3 années scolaires à partir de 2011/2012.
47. Parallèlement à cette formation, le projet a également appuyé un encadrement de doctorants au niveau du département de biologie de la faculté des sciences sur des sujets se rapportant à la désertification et la GDT, choisis en étroite collaboration entre les professeurs de l'Université Md Premier et les gestionnaires du projet GEF-LCD. Dans le cadre de cette convention, le projet a assuré la prise en charge d'une partie des horaires des cours données par les professeurs et les ingénieurs ainsi que l'encadrement de deux sorties sur le terrain et l'acquisition de l'équipement en matériel informatique et la multiplication des supports de cours élaborés par les formateurs de cette licence.
48. Cette composante concerne également le renforcement du système d'alerte précoce à la sécheresse par l'implantation des stations météorologiques additionnelles pour couvrir adéquatement la région, le suivi systématique de la couverture végétale et du sol, et le suivi de la charge et la mobilité du bétail.
49. Le projet a ainsi acquis 15 stations météorologiques qui ont été installées dans la zone du projet pour assurer une meilleure couverture de la zone des Hauts Plateaux pour la collecte des données météorologiques (température, humidité relative de l'air, rayonnement global, vitesse et direction du vent et la pluviométrie) ont été clôturées par un grillage pour éviter toute introduction d'animaux qui peuvent biaiser les données par contact du support de la station météorologique. Les données de ces stations implantées dans toute la zone du projet ont servi aux acteurs du projet (CRAO, DREFLCDO, DRAO, DPAs...) pour analyse du climat dans le cadre de programmation des opérations des plantations forestières et pastorales et de l'étude du système d'alerte à la sécheresse.
50. Le projet a également établi une convention avec l'INRA pour le suivi biophysiques et socio-économique dans les sites du projet. Plusieurs rapports méthodologiques et techniques ont été soumis par l'INRA, y inclus un rapport d'état de référence sur la zone du projet (les trois zones pilotes) qui a servi pour l'exercice de suivi de 2012, se rapportant aux sites d'actions choisis en commun accord avec la DREFLCD de l'Oriental.
51. Finalement, il faut noter que l'activité relative au développement d'un mécanisme fiable de suivi de la densité et de la mobilité du cheptel (Marquages ovins et caprins, Marquage bovins et Marquage dromadaires) a été annulée et remplacée par 2 conventions avec l'ANOC sur l'amélioration génétique de la race Beni Guil, sur la base des recommandations de la mission d'évaluation du PDPEO-II.
52. *La note de 6 est accordée à cette composante qui est "Hautement Satisfaisant".*

Résultats de la Composante 3: Généraliser les meilleures pratiques GDT pour les écosystèmes de parcours

53. Cette composante inclus les Sous-Composantes suivantes: Sous-composante 3.1: Mettre en application les plans appropriés de GDT (SLM) pour les sites pilotes et développer les mécanismes pour la généralisation (up-scaling) et la duplication, Sous-composante 3.2: Promouvoir un réseau fermier/éleveur basé sur les coopératives et leurs fédérations pour mettre en application, suivre et généraliser (up-scaling) les meilleures pratiques choisies en matière de GDT (SLM), et Sous-composante 3.3: Développement et mise en œuvre d'un système efficace de gestion d'information du savoir sur GDT (SLM)
54. Les activités prévues au niveau de cette composante ont consisté à sélectionner les meilleures pratiques d'utilisation et de gestion des terres et de l'eau susceptibles de duplication et à les mettre

en application, par le biais d'interventions techniques telles que la mise en défens, la clôture de semenciers, la plantation des arbustes fourragers, l'application des techniques de collecte des eaux pluviales, l'aménagement des micro-barrages, le reboisement et la lutte contre l'ensablement.

55. Le projet a prévu d'établir 3 régions pilotes de GDT (SLM) à grande échelle (35000 ha chacune) représentant les éco-régions principales des HPO. Pour cela, le projet a effectué la délimitation et caractérisation des 3 sites-pilotes et a établi des groupes focaux pour la GDT/GIRE à travers l'organisation d'atelier techniques sur les critères de choix des sites, ainsi que des ateliers d'information et des sorties d'identification et des ateliers de validation.

56. Le projet a également procédé à la mise en œuvre de plans GDT/GIRE sur les sites pilotes et élaboration de mécanismes pour une large adoption. Les résultats attendu au niveau de cette composante ont progressé d'une façon efficace comme présenté dans l'Appendice 3 qui montre que le projet a réussi à atteindre les objectifs au niveau de cette composante, pour la majorité des actions prévues, notamment:

- Réalisation de 85% de travaux de réhabilitation de Sigas
- Réalisation de 79% de travaux de collecte des eaux pluviales
- Réalisation 79% des travaux de micro-barrages
- Réalisation 100% des plantations forestières
- Réalisation 96% des fixations des dunes

57. Seule les deux activités suivantes sont en dessous des objectifs du projet, notamment:

- La mise en repos pour récolte de semences a atteint 31,5% des 10.553 Ha prévus par le projet.
- La mise en repos des parcours a atteint 19,3% des 100.000 Ha prévus par le projet

58. Or ces résultats ne reflètent pas des manquements au niveau du projet, mais plutôt une adaptation du projet aux besoins et situations locaux. Dans le cas des mises en repos semencières, le projet s'est orienté vers l'amélioration de la collecte et la production semencière et la mise en place de pastorum, une approche qui répond d'une façon plus appropriée aux besoins locaux et sera plus détaillée dans d'autres de ce rapport.

59. Pareillement, pour les actions de mise en repos des parcours, les objectifs du projet d'atteindre 100.000 ha dans la durée du projet semble difficile à achever en vue des difficultés économiques et de la sécheresse ainsi que des nouvelles procédures de l'état concernant l'indemnisation des éleveurs. Ainsi le projet cherche à trouver des incitations alternatives pour promouvoir la mise en repos des parcours.

60. Il faut aussi noter que la mise en œuvre des pratiques GDT/GIRE par le projet et la réussite de ses réalisations au niveau de cette composante ont permis l'acquisition d'une expérience et expertise importante qui permettra de capitaliser sur les méthodologies adoptées par le projet. Deux actions pilotes concernant l'utilisation du produit Zander et du système Vallerani ont été présentées dans une brochure de communication en 2012.

61. Il est également prévu dans cette composante, après avoir établi une étude de faisabilité, la réhabilitation et la mise en service d'un centre d'information et de formation au profit des éleveurs et des agriculteurs pour l'échange d'informations et de savoir-faire en matière de GDT et de GIRE.

62. Le projet a élaboré le business plan pour le centre d'information et de formation des agriculteurs/éleveurs de Bouarfa en 2012, un devis relatif à la réhabilitation de ce centre a été préparé par la DPA de Figuig et soumis à la DREFLCD de l'Oriental. L'engagement de budget par le projet pour la réhabilitation de ce centre n'a pas été prononcé à cause de la décision de la prise en charge du fonctionnement du centre par le MAPM après les travaux qui n'a pas été manifestée malgré les différentes discussions provoquées à ce sujet lors de la tenue des réunions du Comité National. Le projet étudie actuellement la possibilité de réhabiliter le Centre de Beni Mthar comme une alternative plus viable pour le conditionnement des semences et la formation des éleveurs

63. Finalement le projet a aussi engagé dans l'organisation des ateliers, des visites de terrain et des échanges entre éleveurs/agriculteurs des trois sites pilotes en vue de favoriser la généralisation des bonnes pratiques tel qu'il est prévu dans les activités de cette composante.

64. La note de 6 est accordée à cette composante qui est «*Hautement Satisfaisant*».

Résultats de la Composante 4: Interventions pour améliorer les conditions de vie des communautés locales

65. Cette composante comprend les Sous-Composantes suivantes: Sous-composante 4.1: Soutenir les activités génératrices de revenu avec une valeur ajoutée aux produits locaux tout en préservant les services environnementaux, Sous-composante 4.2: Promouvoir l'éco-tourisme dans les HPO, et Sous-composante 4.3: Cadre de soutien et d'incitation pour la séquestration améliorée de carbone.

66. Cette composante vise à promouvoir des activités génératrices de revenu et à permettre d'ajouter de la valeur aux produits locaux tout en préservant les services environnementaux pour atténuer la pauvreté et pour absorber la main d'œuvre en excès en tant que moyens de réduire l'exploitation des ressources naturelles et alléger la pression sur les terres. La majorité des activités de cette sous composante sont financées dans le cadre du projet PDPEO-II.

67. Comme indiqué dans l'Appendice 3, les activités sous cette composante ont compris la préparation des manuels techniques pour des micros et petites entreprises sur la valeur ajoutée des produits locaux et la lutte contre la désertification, des équipements/acquisitions ont été fournis pour des AGR tel que:

- Chèvres suitées,
- Ruchers,
- Poussins et lapins,
- Unités de prétraitement de truffes.

68. Un appui technique a aussi été déployé à travers des séances de formation, une visite de terrain pour les petites AGR et un voyage d'étude pour le développement de la filière Truffes. Le renforcement des capacités des coopératives et des autres groupes (clients des institutions bancaires) a été effectué à travers une convention entre le projet PDPEO-II et l'AMC ALKARAMA.

69. Malgré le fait qu'aucun financement de cette sous-composante n'a été prévu sur le budget FEM du projet, le projet a fourni l'appui technique nécessaire pour un projet d'AGR concernant le développement de l'artisanat à base d'alfa et de la laine sur le financement FEM. Cette expérience sera traitée dans une section ultérieure du rapport.

70. Cette composante favorise également des opportunités d'affaires pour les petites entreprises dans l'écotourisme à travers l'appui aux petites entreprises pilotes d'écotourisme en termes de formation et d'équipement, au montage de partenariats entre le tourisme balnéaire (côtier) et intérieur (désert) et au soutien au développement de l'écomusée de SIBE Chekhar lancé dans le cadre d'autres projet précédemment soutenu par le FEM.

71. Dans ce cadre, une étude sur le développement de l'éco-tourisme dans les Hauts Plateaux de l'Oriental a été engagée par le projet et porte sur le diagnostic dynamique du marché éco touristique (état des lieux et mise en perspective), la conception de produits packages dans le cadre d'une vision s'appuyant sur le développement durable et la proposition de mise en œuvre à travers l'élaboration de quelques fiches projets qui peuvent toucher quelques segments prioritaires des activités liées à l'écotourisme.

72. Le projet vise à soutenir les entreprises pilotes d'écotourisme à travers la formation et les équipements une fois qu'elles sont identifiées.

73. Le projet a aussi préparé des termes de références relatifs à un appel à un projet pour l'opérationnalisation de l'écomusée du SIBE de Chekhar selon un plan de cogestion et de

fonctionnement ont été préparés par l'équipe de l'UGP et la DREFLCD.O pour définir les champs de partenariat avec un groupe d'intérêt qui se chargera de la gestion de l'info-kiosque de Chekhar moyennant un contrat de partenariat avec la DREFLCD.O. Le lancement de cet appel reste toujours en instance pour plus de visibilité sur l'engagement des associations de protection de l'environnement.

74. La dernière Sous-composante vise à encourager la séquestration améliorée du carbone dans la région des Hauts Plateaux par le développement des partenariats avec les coopératives pour des approches de séquestration améliorée de carbone et l'assistance aux communes locales et aux coopératives pour formuler des projets de carbone en conformité avec les bailleurs de fonds potentiels.

75. Pour préparer la mise en œuvre des activités de séquestration améliorée du carbone, le projet a mené des discussions avec des professionnels en la matière et a soulevé des incertitudes au niveau de la RMP concernant la faisabilité de cette sous-composante qui reste non traitée. Des options pour remplacer les actions de séquestration par des actions de mitigation des émissions de gaz-a-effet de serre ont été discutées au niveau de la RMP avec les partenaires du projet, l'ONUDI et le FIDA. Il a été convenu d'identifier des mesures de mitigations des gaz-a-effet de serre qui permettent de respecter les objectifs de réduction des gaz-a-effet de serre et les gains socio-économiques des bénéficiaires du projet.

76. *La note de 6 est accordée à cette composante qui est "Hautement Satisfaisant".*

Résultats de la Composante 5: Suivi et évaluation du projet

77. Cette composante comprend une seule Sous-composante 5.1: Un système basé sur les résultats pour le suivi et l'évaluation du projet est développé et mis en application

78. Les activités de cette composante concernent surtout le développement d'un système S&E (SSE) intégrant les activités réalisées et l'impact économique et environnemental du projet. A travers cette composante, le projet doit préparer un plan d'action détaillé pour la mise en œuvre du système de S&E, incluant:

- Des indicateurs clés pour le suivi de la performance du projet,
- Des indicateurs clés pour le suivi du succès global du projet,
- Des indicateurs clés de performance pour l'impact environnemental et économique et l'encouragement de la GDT.

79. Comme indiqué dans l'**Appendice 3**, le projet a lancé un appel d'offre et a retenu la consultation du BET SENS pour le développement du SSE. La consultation a été achevée fin 2012 et a compris une formation des partenaires du projet qui a eu lieu en Octobre 2012 pour la mise en application et la validation du SEE. Plusieurs rapports intermédiaires ainsi qu'un rapport final ont été élaborés avec un canevas de SEE validé par les acteurs. L'aspect S&E du projet sera traité en profondeur dans la section S&E suivante de ce rapport, il faut tout de même noter que la consultation BET SENS a été lancée tardivement et n'a pas répondu aux besoins du projet de mettre en place un SSE dès son démarrage.

80. Il faut aussi noter que le projet n'a pas fait appel à l'assistance technique prévue sous cette composante, notamment l'expert socio-économiste, l'expert en désertification et l'expert en pâturage/biodiversité prévus sur le financement FEM.

81. Il faut aussi noter que l'étude de l'INRA doit être comptabilisée au niveau de la Composante 2(Activité 2.2.2. Suivi systématique du couvert végétal) et non pas au niveau de cette composante, tel qu'il est marqué dans le plan de travail.

82. Finalement, cette composante a prévu des frais de fonctionnement et d'équipement pour le projet et qui ont été fournis au projet selon les plans budgétaires du projet (voir Appendice 3).

83. *La note de 3 est accordée à cette composante qui est «Moyennement Non-Satisfaisant».*

Résultats de la Composante 6: Gestion du projet

84. Cette composante comprend une seule Sous-composante qui est la suivante: Sous-composante 6.1: L'unité de gestion du projet (UGP) est établie pour mettre en application, suivre et rendre compte (établir des rapports) du projet.

85. Les activités prévues dans ce cadre concernent le recrutement de l'équipe de l'UGP à la charge du FEM (un Coordonnateur national du projet, 3 animateurs et un comptable) et l'équipement en moyens de fonctionnement. Cette composante a également prévu des frais de fonctionnement et d'équipement pour le projet sur le financement des autres bailleurs du projet et qui ont été fourni au projet selon les plans budgétaires du projet.

86. L'équipe de l'UGP a été recrutée à partir de juillet 2009, elle est répartie entre le siège de la DREF (Oujda) et 3 antennes régionales. Elle comprend 6 personnes affectées comme suit⁵:

UGP	Effectif	Lieu d'affectation	Observations
Coordonnateur	1	DREF/Oujda	Contrat ONUDI à fin 2013
Coordonnateur Adjoint	1	DREF/Oujda	Cadre de la DREF
Assistant comptable	1	ONUDI Rabat	Contrat ONUDI à fin 2013
Animateurs			Contrat ONUDI
Zone Nord	1	Jerada/Taourirt	Basé à Oujda jusqu'à fin 2013
Zone Sud	2	1 a Bouarfa 1 a Maatarka	jusqu'à fin 2013 Démissionnaire depuis fin 2012
Total	6		

87. Bref aperçu de l'évolution des aspects fiduciaires et des questions à régler, y compris pour les rubriques de la section B1 de l'appendice 1, aspects financiers, et points relatifs au respect des dispositions de l'accord de financement (appendice 4).

88. Sur le terrain, l'UGP est renforcée par du personnel technique de qualité pris en charge par le Gouvernement, à savoir: 1 sociologue (6 m/h), 1 économiste (6m/h), 1 expert forestier (6m/h), 1 spécialiste en gestion des parcours (6m/h), 1 vétérinaire (12m/h), 1 secrétaire (12m/h) et 2 chauffeurs (12m/h).

89. La coordination, la conduite et le suivi des activités du projet sur le terrain sont assurées par l'UGP, logée au sein de la Direction Régionale des Eaux et Forêts (DREF) à Oujda. L'UGP travaille également en étroite relation avec la Direction Régionale de l'Agriculture (DRA), les structures décentralisées du Ministère de l'Intérieur et les institutions de recherche développement (INRA, Université, laboratoires, etc.). La Cellule d'orientation est en place et se compose du Directeur National du Projet/HCEFLCD, du Coordinateur National du PAN/LCD et d'un représentant de la Direction de l'Elevage/MAPM.

90. Le dispositif institutionnel mis en place fonctionne à la satisfaction des parties prenantes. La DREF joue son rôle dans l'appui, le suivi et la coordination du projet. Le comité national de pilotage du projet, le comité régional, les comités provinciaux et les comités locaux de développement sont en place et se réunissent régulièrement. Les rapports et PV de réunions sont disponibles.

91. L'UGP assure une gestion adéquate du projet et a permis le bon déroulement des activités du projet (voir Appendice 3). Tout de même la RMP a émis un certain nombre de recommandations pour le renforcement de l'UGP et lui permettre de mener à bien la bonne continuation du projet et l'optimisation de ses ressources.

92. La note de 6 est accordée à cette composante qui est "Hautement Satisfaisant".

⁵ Source: UGP

Analyse consolidée des Résultats du projet

93. Les résultats du projet sont consolidés dans le **Tableau 5** ci-dessous et montre que le projet dans son ensemble a atteint un niveau “Satisfaisant” sur la base des résultats atteints au niveau de toute les composantes. En effet, la mise en œuvre d’une grande partie des composantes du projet a montré un niveau “Hautement Satisfaisant” à l’exception de quelques composantes qui ont rencontrés des contraintes techniques.

94. Il est prévu que ce projet puisse atteindre un niveau “Hautement Satisfaisant” lors de son évaluation finale compte tenu des bases solides mises en place par le projet et ses partenaires dans la mise en œuvre du projet.

Tableau 5. Notes des Résultats du projet au niveau des composantes du projet

Composante	Note des Résultats	Commentaires
Projet	5	Le projet, en sa globalité, a atteint un niveau “Satisfaisant”. Les résultats du projet ont été mesurés sur la base du suivi des activités et non pas des indicateurs de performance ou d’impact.
Composante 1	5	La composante a réalisé les activités à un niveau “Satisfaisant”. La mise en œuvre des ATP doit être lancée sans tarder pour permettre au projet d’atteindre les résultats requis.
Composante 2	6	La composante a réalisé les activités à un niveau “Hautement satisfaisant”. La mise en œuvre d’un programme de formation a été synchronisée avec les formations du PDPEO-II. Toutes les activités prévues par cette composante ont été lancées efficacement.
Composante 3	6	La composante a réalisé les activités à un niveau “Hautement satisfaisant”. La mise en œuvre des travaux de GDT/GIRE au niveau des sites pilotes a fourni un taux de réalisation très important. Le projet a identifié des mesures alternatives pour les travaux qui nécessitent une modification des plans initiaux. Le projet a également identifié les mesures les plus pertinentes pour promouvoir un réseau agriculteur /éleveur basé sur les coopératives et leurs fédérations pour mettre en application, suivre et généraliser les meilleures pratiques en matière de GDT.
Composante 4	6	La composante a réalisé les activités à un niveau “Hautement satisfaisant”. La mise en œuvre des activités d’AGR a été appuyée par le projet PDPEO-II. L’identification de nouvelles sources de financement pour les AGR a aussi été engagée par le projet. Le volet écotourisme a été initié sur des bases solides à travers une étude approfondie. Toutes les activités prévues par cette composante ont été lancées efficacement, à l’exception des activités relatives à la séquestration du carbone et qui méritent d’être revues par le projet.
Composante 5	3	La composante a rencontré des contraintes dans la réalisation des résultats attendus et les activités sont effectuées à un niveau “Moyennement Non-Satisfaisant”. Le développement du SSE n’a toujours pas permis au projet d’être muni d’un SSE opérationnel avec des indicateurs clés de performance et d’impact.
Composante 6	5	La composante a réalisé les activités à un niveau “Satisfaisant”. Une UGP efficace est opérationnelle depuis 2009. La gestion du projet est assurée par tous les bailleurs selon les plans budgétaires du projet. Un renforcement de l’UGP est nécessaire pour assurer le bon déroulement du projet.
Echelle	6: Hautement Satisfaisant (HS): pas de contraintes 5: Satisfaisant (S): contraintes faibles 4: Moyennement Satisfaisant (MS) 3. Moyennement Non-Satisfaisant (MN): contraintes significatives 2. Non-satisfaisant (N): problèmes majeurs 1. Hautement Non-satisfaisant (HN): problèmes sévères	

D. Aspects fiduciaires

Gestion financière.

95. *Procédures et système.* La gestion financière du projet est effectuée par l'ONUDI. Un assistant comptable a été recruté sur les fonds du don FEM et travaille au bureau ONUDI/Rabat sous la supervision de la comptable de ce dernier. En qualité d'agence spécialisée du système des NU, les procédures financières et comptables appliquées au projet sont celles en vigueur à l'ONUDI et en conformité avec les dispositions en vigueur dans le système des NU. Depuis janvier 2013, l'ONUDI a installé une version plus élaborée de son système de gestion de données financières et comptables (Système Application Prodate, SAP)».

96. *Financement du projet.* A titre de rappel, la contribution par bailleur au financement du projet est comme suit:

Sources de financements ⁶	Budget (En \$US)	En %
HCEFLCD	8 088 930	33%
FEM	5 998 422	24%
FIDA	5 174 029	21%
MAPM	1 880 969	8%
AUTRES	3 243 845	13%
ADPO	287 950	1%
BENEFICIAIRES	209 442	1%
Total	24 883 588	100%

Décaissements

97. *Dépenses par bailleurs.* Au 15 avril 2013 et par rapport aux montants approuvés, la situation des dépenses est donnée dans le tableau ci-dessous. Les taux d'exécution des obligations de financement par bailleurs sont respectivement de: 75% pour le Gouvernement ; 65% pour le FEM ; 56% pour le FIDA et 66% pour les Bénéficiaires. Sur un total de 24,8 millions \$US, le montant des dépenses est de 17,1 millions \$US soit 69%. Ces taux sont jugés satisfaisants pour la période sous revue.

Source de financement ⁷	Approbation (en \$US)	Dépenses (en \$US)	en %
Gouvernement	13 501 695	10 155 027	75%
FEM	5 998 422	3 884 881	65%
FIDA	5 174 029	2 922 809	56%
Bénéficiaires	209 442	138 816	66%
Total	24 883 588	17 101 533	69%

98. *Dépenses totales par Composantes.* Les taux d'exécution financière par composante pour l'ensemble des bailleurs sont donnés dans le tableau ci-après⁸. On notera cependant que les composantes 2, 3, 4 et 5 affichent à mi-parcours des taux au-dessus de la moyenne avec respectivement: 51% ; 77% ; 65% et 52%. Toutefois, les taux des composantes 1 et 6 (41% et 44%) sont acceptables pour la période sous revue compte tenu du plan d'action mis en œuvre.

Composantes	Montant alloué (en \$US)	Dépenses (en \$US)	en %
Composante 1:	1.008.216	416 686	41%
Composante 2:	1.439.767	727 626	51%
Composante 3:	16.719.698	12 840 530	77%
Composante 4:	2.257.059	1 461 502	65%
Composante 5:	1.661.084	863 972	52%
Composante 6	1.797.763	791 217	44%
Total	24.883.588	17 101 533	69%

⁶ Source: Document de conception du projet

⁷ Idem 6

⁸ Source: UGP

99. Dépenses *par composantes sur le Don FEM*. Au 15 avril 2013, le volume total des dépenses sur le don FEM a atteint 3,88 millions \$US soit 65%. Ce taux est satisfaisant puisque le taux prévisionnel pour la période sous revue devrait atteindre au moins 66%. Le tableau ci-dessous⁹ montre que les composantes 1, 2 et 3 ont atteint des taux très appréciables avec respectivement 75%, 83% et 76%. Par contre, les composantes 4 (AGR) et 5 (S/E) affichent des taux encore bas (8% et 15). La composante 4 est liée au développement des AGR et la composante 5 est liée au suivi/évaluation.

Composantes	Montants alloués (en \$US)	Dépenses au 15/4/13 (en \$US)	Dépenses en %
Composante 1	377 199	284 565	75%
Composante 2	425 444	355 188	83%
Composante 3	3 766 987	2 868 454	76%
Composante 4	440 052	34 620	8%
Composante 5	397 475	57 737	15%
Composante 6	591 266	284 317	48%
Total	5 998 423	3 884 881	65%

100. Dépenses *par lignes budgétaires sur le don FEM*. Le taux de 65% des dépenses sur les LB

101. conforte celui des dépenses par composantes et conforte la bonne tenue de la comptabilité. L'analyse des taux de décaissements par lignes budgétaires dans le tableau ci-dessous montre qu'à mi-parcours, les catégories "Equipements, contrats de services et consultants nationaux" ont atteint respectivement 76%, 71% et 63%. Sur les lignes budgétaires relatives aux consultants internationaux et aux études, ces taux (16% et 29%) sont amenés à évoluer au cours de la période 2013-2014 car il est prévu de faire appel à l'expertise internationale sur des thèmes spécialisés et de renforcer le volet communication/formation.

Don FEM/ Lignes budgétaires ¹⁰		Montants Alloués (en \$US)	Dépenses au 15/4/13 (en \$US)	% déboursé
LB 1100	Staff & international consultant	172 000	27 521	16%
LB1500	Local travel	75 000	39 642	53%
LB 1700	National consultant	583 865	365 995	63%
LB2100	Contractual services	3 771 175	2 669 903	71%
LB3000	Training & study tours	485 000	141 862	29%
LB4500	Equipments	734 383	558 905	76%
LB5100	Other direct costs	177 000	81 053	46%
	Total	5 998 423	3 884 881	65%

102. Décaissements *sur le prêt FIDA*. Le prêt FIDA 615-MA d'un montant total de 4,55 millions DTS¹¹ (équivalent à 5,174 millions \$US) était destiné au financement du PDPEO-Phase II. Le projet a été effectif en novembre 2004 et clôturé le 30 juin 2011. A date de clôture du prêt, le total des décaissements représente 2,57 millions DTS (2,92 millions \$US) soit un taux de 56,49%.

⁹ Source: ONUDI/Rabat

¹⁰ Source: ONUDI/Rabat

¹¹ Droits de tirages spéciaux

Fonds de contrepartie.

103. Financement *de la contrepartie nationale*. Au 15 avril 2013, les ressources mobilisées à ce titre sont données ci- après:

Source de financement ¹²	Approbation (en \$US)	Dépenses ¹³ (en \$US)	Dépenses en %
HCEFLCD	8 088 930	7 070 259	84%
MAPM	1 880 969	1 932 535	103%
AUTRES (2)	3 243 845	1 232 901	38%
ADPO	287 950	0	0%
BENEFICIAIRES	209 442	138 816	66%
Total	13 711 136	10 105 430	74%

104. La contribution de la contrepartie nationale aux dépenses a atteint à mi-parcours, 10,1 millions \$US soit 74% du montant prévu. Ce taux est très satisfaisant. La contribution du HCEFLCD est de 84% ; le MAPM a déboursé la totalité de sa contrepartie (103%) et celle des bénéficiaires est de 66%. La contribution des autres projets qui interviennent dans la zone est de 38% mais devrait être plus important si l'UGP actualise les données disponibles au niveau de ceux-ci et vont s'améliorer au cours de 2013-2014. La contribution de l'ADPO concerne le volet AGR au niveau de la composante 4 et sera plus visible une fois celui-ci rendu plus opérationnel sur le terrain.

105. Contribution *des Bénéficiaires*. La contribution des bénéficiaires a atteint 66%, ce qui est appréciable. Sur le terrain, on note une forte adhésion des bénéficiaires au projet et leur contribution se matérialise à la fois en nature et en numéraires. La mission a noté que certaines contributions ne sont pas enregistrées (ex: participation au transport lors des ateliers par, sous-estimation de la contribution en nature, etc.). Une mise à jour par l'UGP est nécessaire.

Respect des accords des prêts.

106. Exécution *financière des PTBA*. Les niveaux d'exécution financière des PTBA pour les exercices 2009 à 2012 affichent des taux satisfaisants. Le taux d'exécution pour l'ensemble des PTBA atteint 93% tous financements confondus et 79% sur le financement FEM. Par année et par rapport aux prévisions du PTBA, le taux d'exécution varie de 74% à +100%. Sur le don FEM, le taux de contribution financière à l'exécution des PTBA varie de 77% à 100% à l'exception de 2009 où le projet était en phase de démarrage et n'a été effectif que début juillet de la même année. Ces taux de réalisations n'ont été possibles que parce que l'Etat a mobilisé les ressources financières dans les délais requis et le traitement et les financements sur le don FEM ont été traités avec diligence par ONUDI. Le bilan d'exécution financière des PTBA est conforté par les réalisations physiques sur le terrain. A titre indicatif, les tableaux ci-dessous renseignent sur le degré d'exécution financière des PTBA par année et par rapport aux montants prévus dans le Costab.

PTBA/Année ¹⁴	2009 (\$US)	2010 (\$US)	2011 (\$US)	2012 (\$US)	total
Prévu Costab	3 882 937	2 518 181	4 312 746	6 201 270	16 915 134
Prévu PTBA	3 525 853	2 242 209	3 619 462	5 436 717	14 824 241
Dépenses	3 937 171	3 589 789	3 600 198	4 011 353	13 838 071
Réalisé en %	112%	160%	99%	74%	93%

¹² Source: UGP

¹³ Autres Projets financés par le Gouvernement dans la zone d'intervention

¹⁴ Tous Bailleurs confondus (Source: UGP)

FEM ¹⁵	2009 (\$US)	2010 (\$US)	2011 (\$US)	2012 (\$US)	total
Prévu Costab	958 682	1 114 784	1 034 532	1 322 788	4 430 786
Prévu PTBA	1 012 877	1 126 138	1 066 764	1 310 182	4 515 961
Réalisé	191 474	1 074 946	1 305 490	1 003 160	3 575 070
Réalisé en %	19%	95%	122%	77%	79%

Passations des marchés.

107. Depuis janvier 2013, les contrats pour les acquisitions de biens, services et équipements dont le seuil est supérieur à 40'000 Euros, sont soumis à l'avis de non objection de l'ONUDI/Vienne (le seuil applicable avant janvier 2013 était de 20'000 Euros). Pour les dépenses égales ou inférieures à 40'000E, leur traitement est diligenté par ONUDI/Rabat. Le projet a également la possibilité de disposer d'une caisse pour les menues dépenses éligibles et moyennant justificatifs dûment renseignés.

108. Au 15 avril 2013, la situation des marchés en cours est à jour et se présente comme suit:

Nature des travaux ¹⁶	Quantités	Montants (en \$US)	Déboursés (en \$US)	% déboursé
I. Amélioration Sylvio -pastorale dans les sigas				
Contrat 1	400 ha	287 000	143 500	50%
Contrat 2	400 ha	333 000	220 000	66%
Contrat 3	200 ha	138 500	68 850	50%
Contrat 4	400 ha	276 500	8 550	3%
II. Clôtures de réserves semencières				
Contrat 1	200 ha	40 500	0	0%
Contrat 2	400 ha	59 280	0	0%
III. Construction micro-barrages				
Contrat 1	3	36 803	0	0%
Contrat 2	10	147 533	0	0%
TOTAL		1 032 115	297 400	29%

109. Le taux global d'exécution des contrats (29%) reste encore faible. Les retards sont justifiés par l'UGP comme suit: (i) pour les contrats liés à l'Amélioration Sylvio-pastorale dans les SIGAS, les opérations de plantations prévues pour la campagne 2012 ont été ajournées à 2013 et (ii) pour les contrats sur les clôtures des réserves semencières et la construction des micro-barrages, les retards sont dus à la dispersion des parcelles et au plan de charge des prestataires qui sont fortement sollicités par les autres partenaires dans la zone (HCEFLCD, MAPM).

Audit

110. L'audit interne des comptes du projet est effectué par ONUDI. L'audit externe relève de la compétence du siège selon les dispositions en vigueur.

E. État d'avancement de l'exécution du projet

Efficacité

111. Comme indiqué dans l'analyse financière du rapport, le projet a atteint un taux de décaissement de 69% qui est très satisfaisant après 4 ans d'exécution. Ce taux confirme que le projet a réussi à mobiliser les obligations de financement par tous ses bailleurs.

112. En effet, le financement de la contrepartie nationale s'élève à 74% ; qui est un taux très encourageant et confirme l'engagement et intérêt national dans ce projet, il faut noter que le taux de

¹⁵ Don FEM uniquement. Source: ONUDI/Rabat

¹⁶ Source: ONUDI/Rabat

la contribution du HCEFLCD est de 84% ; le MAPM a déboursé la totalité de sa contrepartie (103%) et celle des bénéficiaires est de 66%.

113. Seules les dépenses sur le financement du FIDA sont limitées à 56% et risquent de ne pas atteindre les 100% à la fin du projet, comme ce financement est prévu comme sur le projet PDPEO-II qui a été clôturé en juin 2011. Tout de même, certaines des actions du PDPEO-II qui étaient déjà engagées avant sa clôture ont continué à être mises en œuvre jusqu'à 2012 et ont permis de répondre à une partie du cofinancement requis par le projet.

114. L'efficacité du projet est également confirmée par le fait que les niveaux d'exécution financière des PTBA pour les exercices 2009 à 2012 affichent des taux de 93%, tous financements confondus, et 79% sur le financement FEM. Ces taux sont également très satisfaisants et montrent que l'UGP a réussi avec l'appui de l'état et de l'ONUDI à assurer une bonne planification et mise en œuvre de ses plans de travail.

115. Au niveau de chaque composante, les taux d'exécution financière par composante pour l'ensemble des bailleurs est entre 41-77% qui est un niveau satisfaisant et ne nécessite aucune action de gestion des risques et prévoit le bon achèvement du projet.

116. Pour le financement FEM, le volume total des dépenses au niveau de chaque composante sur le don FEM a atteint 3,88 millions \$US soit 65%. Ce taux est satisfaisant puisque le taux prévisionnel pour la période sous revue devrait atteindre au moins 66%. Les taux des dépenses du financement FEM au niveau de chaque composante montrent également que la majorité des composantes ont atteint des taux très appréciables qui affichent entre 48-83%.

117. Seules les composantes 4 et 5 affichent des taux encore bas (8% et 15% respectivement) et ce constat retrouve les résultats des réalisations au niveau de chaque composante.

118. En effet, pour la composante 4, bien que le taux des dépenses est réduit (8%), ceci ne reflète pas de risques pour le projet pour atteindre les résultats attendus au niveau de cette composante, comme le projet a déjà initié l'appui nécessaire pour l'identification de nouvelles AGR et a aussi initié le volet écotourisme sur des bases solides à travers une étude approfondie, et les activités prévues au niveau cette composante pourront être mise en œuvre dans la phase prochaine du projet. Le taux de dépenses réduit pour cette composante est aussi justifié par le fait que les activités relatives à la séquestration du carbone n'ont pas été entamées par le projet comme ils nécessitent une réévaluation.

119. Pour la composante 5, qui est liée au suivi/évaluation, le taux de dépenses réduit (15%) retrouve également les résultats des réalisations au niveau de cette composante. En effet, cette composante a rencontré des contraintes dans la mise en œuvre de ces activités, et la mission a accordé une note Moyennement Non-Satisfaisant, comme le développement du SSE n'a toujours pas permis au projet d'être muni d'un SSE opérationnel avec des indicateurs clés de performance et de l'impact environnemental et économique. Le projet et ses partenaires sont tout de même conscients que cette composante nécessite un appui important et ont sollicité la mission de la RMP de fournir une revue approfondie de cet aspect, qui sera traité dans la section Suivi et Evaluation ci-dessous.

120. *La mission conclue que l'efficacité du projet est "Hautement Satisfaisante", la note de 6 est ainsi accordée.*

Efficience

121. La gestion du projet à travers ses partenaires nationaux et son UGP ont démontré tout au long de sa durée d'exécution une efficience modèle, qui émane d'une expertise technique de haut niveau et d'une compréhension approfondie du contexte local ainsi que national, et qui est basée sur une expérience acquise dans la mise en œuvre de plusieurs initiatives dans ce domaine.

122. A l'exception de la composante 5 (Suivi et Evaluation), il est possible de confirmer la tendance générale du projet à établir des bases solides pour la mise en œuvre du projet, qui prennent en compte la faisabilité technique ainsi qu'économique des activités initiées.

123. Le projet a ainsi engagé 100% de l'assistance technique et juridique nécessaire pour appuyer la mise en œuvre des ATP, sans pour autant précipiter les consultations avec les partenaires locaux en attendant une décision politique et une harmonisation des actions au niveau des institutions gouvernementales impliquées dans la mise en œuvre des ATP.

124. Pareillement, le projet n'a pas précipité la mise en œuvre des certaines activités planifiées initialement dans la conception du projet pour s'assurer de l'efficacité des actions à mener, plusieurs exemples peuvent être cités, comme les suivants:

- Certaines formations ont été reportées pour permettre la mise en œuvre et l'aboutissement du programme de formation du projet PDPOE II et ainsi le projet peut se focaliser à compléter les actions de formation sur la base des besoins qui manquent;
- Bien que les surfaces de mises en repos semenciers prévues dans la conception du projet s'élève à 10.500 ha, le projet propose de modifier ces objectifs et de faire recours à des techniques plus efficaces pour améliorer la production, la collecte et le conditionnement des semences à travers l'utilisation du système Vallerani, ou par la mise en place de pasturage, ainsi que par la réhabilitation d'un centre de conditionnement à Beni Mathar. Ces actions pourront mener à des économies financières importantes, comme la valeur de base des mises en repos semenciers s'élève à \$US 553/ha ce qui mène à un budget total initial prévu autour de \$US 0,5 million. Or le projet se limitera à 2.500 ha de surface de mise en repos semenciers et assurera une économie financière importante ainsi qu'une optimisation des technologies et des résultats.
- Un autre exemple concerne les activités relatives à la séquestration du carbone que le projet a retardé leur démarrage pour évaluer la faisabilité technique et économique de ces activités. Un avis professionnel a été sollicité par le projet pour évaluer la faisabilité d'une telle activité. L'avis de la mission de la RMP à confirmer que ces activités seront très difficiles à aboutir à un résultat tangible et à des gains environnementaux et économiques, compte tenu des conditions locales.

125. Cette panoplie d'exemples est loin d'être exhaustive, mais confirme que le projet a assuré une efficacité bien mesurée dans le déploiement des activités, sans que cela ne retarde la mise en œuvre générale du projet, vu les taux de décaissement importants qui s'affichent au niveau budgétaire.

126. *La mission conclue que l'efficacité du projet est "Hautement Satisfaisante", la note de 6 est ainsi accordée.*

Agence d'Exécution

127. Comme indiqué précédemment, le FIDA comme agence d'exécution du projet a délégué la gestion administrative et financière du projet à l'ONUDI. Pour cela, l'ONUDI a assuré la mise en place d'un système de gestion tel qu'il planifié dans le document de conception du projet.

128. Gestion administrative. Les ressources humaines requis au niveau de l'UGP ont été déployés selon les procédures de recrutement et de gestion du personnel du projet applicables à l'ONUDI dans le cadre de son mandat. L'ONUDI a ainsi recruté un coordonnateur, un assistant comptable et 3 animateurs sur le financement FEM. L'UGP est renforcée par du personnel technique de qualité pris en charge par le Gouvernement, à savoir: 1 sociologue (6 m/h), 1 économiste (6m/h), 1 expert forestier (6m/h), 1 spécialiste en gestion des parcours (6m/h), 1 vétérinaire (12m/h), 1 secrétaire (12m/h) et 2 chauffeurs (12m/h).

129. L'assistant comptable du projet étant basé à Rabat, le coordonnateur et les animateur sont menés à répondre aux responsabilités administratives du projet. La mission a ainsi noté que le système de rapportage et l'archivage des documents sont effectués par le Coordonnateur et l'animateur de la zone Nord et que l'UGP ne tient pas un registre d'inventaire à son niveau pour les équipements acquis

130. La mission a également noté qu'un véhicule sans chauffeur est mis à la disposition du Coordonnateur du projet. Si les procédures de l'ONUDI permettent au coordonnateur de conduire lui-même ce véhicule, ce n'est pas le cas pour un chauffeur de la DREF qui ne serait pas sous contrat

ONUDI. Aussi, compte tenu de la charge de travail du Coordonnateur, des multiples visites de terrain et pour des raisons de sécurité, le recrutement d'un chauffeur est nécessaire.

131. Pour permettre au coordonnateur et à l'animateur de se consacrer à plein temps, l'un au management du projet et l'autre à la fonction pour laquelle il a été recruté, la mission recommande le recrutement d'un(e) assistant(e) administratif et d'un chauffeur qui sera affecté à plein temps avec le Coordonnateur pour les besoins de l'UGP. La mission recommande également de procéder à la mise en place d'un registre d'inventaire et au marquage des équipements au niveau de l'UGP en vue de leur transfert en fin de projet et ce conformément aux procédures requises.

132. Gestion financière. L'ONUDI assure également la gestion financière du projet, et à cet effet, l'ONUDI a effectué 3 missions d'appui dans le cadre du suivi du projet et une mission de formation menée par la comptable du bureau de Rabat pour initier l'équipe du projet sur l'archivage des documents. Des copies des justificatifs relatifs aux dépenses du projet sont également disponibles au niveau de l'UGP et bien classés. La mission de la RMP confirme que comptabilité du projet est bien tenue et le SAP renseigne dans les délais, les niveaux d'exécution financière du projet sur le don FEM par lignes budgétaires et par composantes.

133. Système de rapportage. Le système de rapportage mis en place est fonctionnel. Tous les PV et rapports produits sont disponibles. Durant la période sous revue, l'UGP a produit 5 PTBA et 4 rapports d'activités annuels. Les rapports semestriels et trimestriels sont également disponibles. Le comité de pilotage a tenu 5 réunions (2009-2013) pour l'approbation des PTBA et la cellule d'orientation a tenu plusieurs réunions de suivi du projet. Les rapports fournis par les institutions nationales (Université, INRA, etc.) sous conventions/contrats de partenariat avec le projet et ceux des consultants (S/SE, ATP, etc.) sont également disponibles. L'UGP gagnerait à améliorer la visibilité du bilan consolidé des réalisations en précisant les montants forfaitaires des activités inscrites dans le Costab et les montants réels dépensés.

134. Formations/échanges d'expériences. Au cours de la période 2011-2012, sept cadres du projet ont participé à des formations et échanges d'expériences au niveau de plusieurs pays sur: (i) la gestion des ressources en eau (en Jordanie et Tunisie); (ii) la gestion des steppes dans le cadre de 2 symposiums organisés par l'UICN en Algérie et Espagne; (iii) les techniques d'information/communication (conception de sites web) au pays Bas; (iv) le système de suivi évaluation (MENARID au Maroc) et; (v) les plantes aromatiques/médicinales en France (Marseille).

135. Suivi du FIDA. Au cours de la période sous-évaluation, le FIDA a déployé 2 missions de supervision du projet: la première en septembre 2010 et la deuxième en mars 2012. Ces missions ont permis aux deux agences d'exécution de renforcer la coordination et l'appui fourni au projet et mettre en valeur les réseaux professionnels de chaque institution pour valoriser les acquis du projet et promouvoir des échanges entre le projet et ces réseaux.

136. *La mission conclue que l'appui de l'agence de l'exécution du projet est «Satisfaisant», la note de 5 est ainsi accordée.*

Suivi et évaluation

137. Le projet a prévu une composante importante dédiée au "Suivi et évaluation du projet" avec une contribution du financement FEM de US\$ 397.475, qui est équivalente à 7% du budget total du FEM. Cette composante répond à l'une des causes de dégradation des terres et des barrières au contrôle de la désertification dans le HPO, notamment le "Déficits en information et lacunes de savoir et vise à développer un système de suivi évaluation intégrant les activités réalisées et les impacts économiques et environnementaux du projet".

138. Cette composante vise à préparer un plan d'action détaillé pour la mise en œuvre du système de S&E, incluant les types d'indicateurs suivants: (i) indicateurs clés pour le suivi de la performance du projet, (ii) indicateurs clés pour le suivi du succès global du projet, et (iii) indicateurs clés de performance pour l'impact environnemental et économique et l'encouragement (advocacy) de GDT (SLM).

139. Tout de même, cette composante figure parmi les composantes où le décaissement est le plus faible (15% du financement FEM prévu pour cette composante), et une évaluation détaillée a été préparée par la mission concernant les aspects S&E du projet à la demande de l'UGP, pour fournir une analyse approfondie des aspects S&E du projet (voir Appendice 4 ci-dessous).

140. *Mise en place du système S&E.* Le projet a engagé en 2011 le bureau d'étude BET SENS pour établir un tableau de bord, des états de suivi des activités du projet et des rapports modèles du suivi et évaluation à adopter par les partenaires du projet. La consultation de BET SENS sur le système de suivi et évaluation a été achevée fin 2012.

141. La mission a émis des observations concernant le système S&E proposé, et a conseillé le projet de procéder à la simplification du système S&E proposé en réduisant le nombre d'indicateurs de performance identifiés à 2-3 indicateurs au niveau de chaque composante, de façon à suivre un nombre total de 15 indicateurs au maximum par le projet. Il est également important de définir la situation de base et la cible à atteindre au niveau des indicateurs de performance ainsi que pour les indicateurs d'impact au niveau de l'Objectif du projet.

142. L'étude *de référence*. Le projet a signé en 2010 une convention avec l'INRA pour établir la situation de référence sur le plan physique, naturel et socio-économique de la zone du projet et assurer le suivi biophysique des activités du projet. Cette analyse permet d'établir la situation de base et la cible des indicateurs d'impact suivants du projet, qui sont les suivants:

- Augmentation 40% de la superficie totale des parcours avec une productivité >1,5 ton MS/ha ;
- Augmentation 25% de la superficie totale des parcours avec un taux de recouvrement > 20% ;
- Réduction de 5% du nombre de ménages ruraux au-dessous du seuil de pauvreté.

143. A cet effet, il est nécessaire que l'INRA puisse fournir la source de vérifications nécessaires pour mesurer une telle réduction et confirmer avec le projet si une telle cible serait faisable. Certains cibles semblent ambitieuses et nécessitent une révision à la baisse pour atteindre des résultats faisables à travers le projet.

144. *Aspects relatifs à la superficie de la zone du projet.* Il est important d'arrêter une superficie de la zone du projet et l'utiliser comme base du suivi biophysique. Selon le document de projet¹⁷, la zone du projet couvre 38.000 km² (équivalent à 3,8 millions d'hectares). Selon la note méthodologique de l'INRA¹⁸, la zone du projet s'étend sur une superficie totale d'environ 3,5 millions hectares. Elle est composée d'environ 3,2 millions d'hectare de parcours et de forêts et 150.000 ha de surface agricole utile. Selon l'étude de référence de l'INRA¹⁹, la superficie totale de la zone d'étude est de 2,87 millions d'hectares.

145. *Aspects relatifs au suivi biophysique.* Depuis sa conception, le projet a visé l'établissement de trois zones pilotes de grande échelle pour la GDT qui serviront de modèles pour la duplication, la multiplication et la généralisation. En 2012, 14 actions pilotes ont été suivies par l'INRA.

146. Un suivi annuel des mêmes sites serait important pour accumuler une information complète durant la durée du projet concernant l'impact spécifique des actions mène par le projet. Le projet pourra également enrichir cette information en récoltant les mesures des mêmes paramètres au niveau d'un site témoin proche du site de l'action pour offrir une meilleure vision de l'évolution biophysique au niveau des actions.

147. *Cartographie et délimitation des sites d'intervention du projet.* Une cartographie du projet, sur la base d'image satellite et de cartes topographiques, fournira une carte de l'occupation du sol. Il serait aussi opportun pour le projet de demander à l'INRA d'inscrire sur cette base cartographique existante (sur une échelle de 1/100.000) la délimitation des sites des actions pilotes du projet ainsi que d'autres paramètres qui sont nécessaires pour fournir une représentation globale du projet et de son impact.

¹⁷ Document de conception du projet, 2007.

¹⁸ Note méthodologique du suivi biophysique. INRA. 2010

¹⁹ Etude de référence du suivi biophysique. INRA. 2011

Cette information pourra également servir aux actions de sensibilisation et de vulgarisation requises au niveau de la population locales ainsi qu'au niveau des décideurs.

148. *La mission conclue que l'efficacité du projet est "Moyennement Non-Satisfaisant», la note de 3 est ainsi accordée.*

Consolidation des notes des critères relatifs à l'état d'avancement du projet

149. Un sommaire des notes concernant les critères relatifs à l'état d'avancement du projet est fourni dans le Tableau 6 ci-dessous.

Tableau 6 Notes de l'état d'avancement de l'exécution du projet

Critère	Note	Commentaires
Efficacité	6	Le projet a atteint un taux de décaissement de 69% qui dépasse les niveaux requis de 66% après 4 ans d'exécution. Le projet a réussi à mobiliser les obligations de financement par tous ses bailleurs. L'efficacité du projet est également confirmée par le fait que les niveaux d'exécution financière des PTBA pour les exercices 2009 à 2012 affichent des taux de 93%, tous financements confondus.
Efficience	6	Le projet a démontré une efficience modèle, qui émane d'une expertise technique de haut niveau et d'une compréhension approfondie du contexte local ainsi que national. Le projet a établi des bases solides pour la mise en œuvre du projet, qui prennent en compte la faisabilité technique ainsi qu'économique des activités initiées. Plusieurs exemples sont fournis pour confirmer cette tendance générale du projet.
Agence d'Exécution	5	Le FIDA a délégué à l'ONUDI la gestion administrative et financière du projet. A cet effet, l'ONUDI a assuré la mise en place l'UGP suivant les conditions du projet. Le FIDA et l'ONIDI ont déployé plusieurs missions d'appui (ainsi que le FIDA) pour assurer le bon suivi du projet. Le système de reporting est bien tenu et plusieurs missions de formation ont été menée l'équipe. La mission recommande un renforcement de l'UGP pour permettre au projet de mener à bien son achèvement.
Suivi et évaluation	3	Le projet n'a pas réussi à mettre en place un SSE, avec des d'indicateurs de performance du projet et des indicateurs d'impact et n'a pas encore défini la situation de base et la cible à atteindre au niveau de ces indicateurs. Il est aussi important d'arrêter une superficie de la zone du projet et l'utiliser comme base du suivi biophysique et pour établir une cartographie du projet. Ceci fournira une carte de l'occupation du sol, la délimitation des sites ainsi qu'une identification des actions pilotes du projet ainsi que d'autres paramètres qui sont nécessaires pour une représentation globale du projet et de son impact
Echelle	6: Hautement Satisfaisant (HS): pas de contraintes 5: Satisfaisant (S): contraintes faibles 4: Moyennement Satisfaisant (MS) 3. Moyennement Non-Satisfaisant (MN): contraintes significatives 2. Non-satisfaisant (N): problèmes majeurs 1. Hautement Non-satisfaisant (HN): problèmes sévères	

F. Durabilité

150. Compte tenu de l'expérience du PDPEO et d'autres initiatives qui complètent les efforts nationaux et locaux en ce qui concerne la GDT/GIRE, les partenaires du projet sont conscients de l'importance que le projet doit accorder à la durabilité de ses activités et ainsi à ses résultats. Les aspects de durabilités du projet sont ainsi traités d'une façon méthodique et consistante par le projet,

le questionnement de la durabilité des actions a été soulevée régulièrement durant les consultations de la mission de la RMP avec les partenaires du projet et surtout lors de la restitution des recommandations préliminaires.

151. Les conclusions de l'évaluation de l'impact du PDPEO-II²⁰ peuvent apporter une dimension importante concernant les aspects de durabilité qui doivent être pris en compte dans la mise en œuvre du projet GEF-LCD pour assurer que les leçons et consignes du PDPEO-II informent la continuation et la durabilité du projet GEF-LCD. Les constats présentés dans le rapport de l'évaluation de l'impact du PDPEO-II et qui sont pertinents au projet GEF-LCD concernant la durabilité des actions ont portés sur les aspects suivants:

- Capitalisation et valorisation du savoir-faire local: les référentiels et guides publiés constituent des documents très pertinents pour le conseil et la vulgarisation agricole, mais ils ne sont malheureusement pas valorisés et même pas planifiés dans les programmes d'activités des structures du Ministère de l'Agriculture (CT). En plus, il y a lieu de noter l'absence de compétences au niveau de ces structures pour une telle activité (p. 52);
- Les coopératives ne portent plus que le nom. Les assemblées générales ne sont plus organisées depuis 2002, (10% à jours, 5% ont un retard de 3 ans, et le reste aucun changement). Le degré de représentativité est très faible, ce n'est qu'à l'occasion des opérations de distribution des aliments de bétail que les coopératives sont forcées d'actualiser leurs assemblées générales (p53);
- Il y a lieu de constater que l'objectif de la composante "promotion de partenariat" était de négocier des paquets intégrés d'actions (mise en repos, actions d'amélioration pastorale, vaccination...) dans un cadre partenarial et de convention et non pas la réalisation d'actions isolées. Ainsi, des actions de doléances des populations ont été réalisées sans qu'elles soient conditionnées par les actions de conservation des ressources (p.54).

152. Le projet GEF-LCD a pris en compte les leçons et consignes ci-dessus et a focalisé ces efforts sur plusieurs aspects importants qui visent à l'institutionnalisation des actions pour assurer leur intégration dans les cadres appropriés et ainsi garantir leur durabilité. La conception du projet ainsi que sa mise en œuvre ont ainsi pris en compte les aspects de durabilité du projet à moyen-terme et a long-terme tel que:

- Identifier les modalités institutionnelles et réglementaires pertinentes pour la mise en œuvre des ATP. Plusieurs aspects influencent la mise en œuvre des modalités réglementaires et institutionnelles requises dans ce contexte, tel que la promulgation d'un arrêté interministériel, la loi pastorale, le foncier pastoral, les droits au niveau des terrains collectifs, la police pastorale, la charte de transhumance... La complexité de la situation est prise en compte par les partenaires du projet et permettra au projet de trouver des points d'ancrage solides des actions du projet.
- Impliquer les coopératives dans la planification et mise en œuvre des actions GDT/GIRE sur la base des Plans de Développement Coopératifs (PDC) pour assurer des packages d'actions pilotes cohérents et durables. Le projet cherche à mobiliser les coopératives dans la mise en œuvre des actions GDT/GIRE et des alternatives requises par la population locale (tel que le gardiennage) pour répondre au manque des compensations obtenues habituellement par les éleveurs et mettre en place des mécanismes de gestion communes à long-terme.
- Capitalisation de la formation sur la base de référentiels de formation basés sur les métiers et les besoins. Un travail de consolidation de l'expérience des formations fournies par le projet PDPEO-II et le projet GEF-LCD est planifiée pour rassembler les formations pertinentes et établir des manuels requis au niveau des populations locales ainsi que les institutions publiques.
- Plusieurs autres aspects nécessaires pour assurer la durabilité des actions du projet ont été soulevés par le projet à l'attention de la mission de la RMP tel que la durabilité de licence professionnelle et doctorants (et éventuellement du Master proposé par l'université), la durabilité

²⁰ Etude d'Impact du Projet de Développement des Parcours et de l'Élevage dans l'Oriental PDPEO II. BET AGRINTER, Octobre 2012.

des activités de suivi et évaluation dans laquelle la DREFF-O est étroitement impliquée, la durabilité du fonctionnement du centre de Beni Mathar qui justifie la substitution du centre de Bouarfa, etc...

153. La mission conclue que la durabilité du projet est «Probable», la note de 4 est ainsi accordée.

Critère	Note	Commentaires
Durabilité	4	Le projet GEF-LCD a pris en compte les leçons et consignes acquise par le PDPEO-II et autres initiatives qui complètent les efforts nationaux et locaux en ce qui concerne la GDT/GIRE. La conception du projet ainsi que sa mise en œuvre ont pris en compte les aspects de durabilité du projet à moyen-terme et à long-terme.
Echelle	4. Probable (P): risques négligeables pour la durabilité 3. Moyennement Probable (MP): risques moyens 2. Moyennement Non- Probable (MN): risques significatifs 1. Non- Probable (N): risques sévères	

G. Autres

Pertinence

154. La mission confirme la pertinence du projet par rapport aux problèmes auxquels il répond ainsi que les mesures déployées en coordination avec tous les acteurs du projet. L'extension de la dégradation des terres et de la désertification dans les HPO continue à être très avancée et continue à affecter la ressource de base des écosystèmes pastoraux des HPO, et plus particulièrement les meilleurs faciès de végétation à base d'armoise et d'alfa. Ce constat a été relevé lors des prospections de terrains effectuées dans le cadre des études entreprises par le PDPEO-II²¹ ainsi que des études réalisées par le projet GEF/LCD²².

155. Les mesures institutionnelles identifiées lors de la conception du projet pour promouvoir le GDT/GIRE restent également pertinentes, en particulier l'accord tripartite et qui a été initié dans le cadre du projet PDPEO-II. Comme l'opérationnalisation de l'ATP n'a pas pu être mis en œuvre avant la clôture du PDPEO-II, le projet GEF/LCD pourra fournir l'appui technique et institutionnel nécessaire à l'exécution de cet accord. Il favorisera également son extension à d'autres secteurs concernés, en particulier le ministère de la justice, partenaire important à cet égard.

156. Le projet continue également à compléter les initiatives nationales relatives au projet tel que l'initiative nationale pour le développement humain (INDH), avec des objectifs à courts et moyens termes pour: (i) alléger la pauvreté, la vulnérabilité, la marginalisation et l'exclusion sociale en améliorant les revenus et les conditions de vie des populations vulnérables et (ii) l'établir une dynamique durable en faveur du développement humain, de la prospérité et du bien-être de tout le peuple marocain. Le projet pourra ainsi lier de telles initiatives à la gestion des ressources naturelles et la réduction de la pauvreté dans les HPO.

157. Les principaux objectifs du projet d'introduire les solutions techniques prouvées et confirmées dans l'amélioration des terrains parcours et de développement de l'élevage restent également pertinents et nécessaires dans le contexte local et national, aux niveaux économiques ainsi qu'environnemental.

158. L'appui institutionnel pour les aspects de GDT/GIRE fourni par le projet ainsi que la mobilisation et le soutien des ressources humaines locales pour lutter contre la désertification et la pauvreté, en particulier au niveau des coopératives continuent à constituer une principale priorité requise. Le projet a réussi à capitaliser sur les coopératives établies par le projet PDPEO, et qui requièrent toujours un renforcement et doivent être reconnues en tant que véritables partenaires et associés dans la planification et les règles d'utilisation des terres.

²¹ Idem 17

²² Rapport du suivi biophysique. INRA. 2012

159. Finalement, le projet est aussi en conformité avec le programme et la politique du FEM et répond aux priorités stratégiques du Programme Opérationnel #15 concernant la gestion durable de terre sous lequel le projet est financé. En particulier, le projet appui les bénéfices mutuels pour l'environnement global et les conditions de vie locales en catalysant les investissements de GDT pour l'impact à grande échelle, comme requis par le FEM'. Le projet comporte une approche intégrée à la réduction de la pauvreté et l'amélioration, la réhabilitation et la protection des parcours pour assurer la lutte durable contre la désertification et la réduction de la dégradation des terres à long terme dans la région orientale par la gestion participative.

160. La mission conclue que le projet est "Pertinent», la note de 2 est ainsi accordée.

Critère	Note	Commentaires
Pertinence	2	La mission confirme la pertinence du projet par rapport aux problèmes auxquels il répond ainsi que les mesures déployées en coordination avec tous les acteurs du projet. La dégradation des terres et la désertification dans les HPO continuent à être très avancées et à affecter la ressource de base des écosystèmes pastoraux des HPO. Les mesures institutionnelles identifiées lors de la conception du projet pour promouvoir le GDT/GIRE restent également pertinentes. Le projet est aussi en conformité avec le programme et la politique du FEM concernant la gestion durable de terre sous lequel le projet est financé.
Echelle	2. Pertinent (P) 1. Non- Pertinent (NP)	

Impact

161. Afin de déterminer l'impact de la réalisation des objectifs du projet, une évaluation des effets au niveau de l'intégralité de chaque composante et au niveau de l'objectif principal est nécessaire pour en dégager des résultats positifs et négatifs sur l'état de la dégradation des terres ou le changement des facteurs qui la causent. Pour cela, le suivi d'impact doit être compris au niveau du SSE et du processus de collecte, de traitement et de diffusion des informations susceptibles de renseigner sur les changements biophysiques, socio-économiques, institutionnels et comportementaux qui résultent de l'application des programmes d'action du projet.

162. Or pour le moment, le système de suivi-évaluation n'est toujours pas opérationnel et ne peut pas répondre aux besoins du projet pour mesurer l'impact des activités en cours.

163. Le suivi de l'impact devra ainsi prendre en compte les causes de dégradation des terres et les barrières au contrôle de la désertification dans HPO identifiées lors de la conception du projet, et qui sont les suivantes:

- Faible capacité pour atténuer les désastres naturels et canaliser le changement climatique dans les opérations de GDT
- Barrières institutionnelles, politiques et contraintes budgétaires
- Gestion inappropriée et inadaptée de la distribution et de la charge animale
- Lacunes d'information et de connaissances
- Pauvreté Rurale

164. Tout de même, la mission note que le projet a achevé un degré important de réalisation des activités prévues. Le projet a également mis en place un SSE (qui nécessite quelques modifications – voir l'Appendice 4) et a initié les études de base concernant le suivi biophysique ainsi que socio-économique. Il est ainsi possible que le projet puisse mieux cerner l'impact de ses activités lors de l'évaluation finale, sur la base d'indicateurs d'impact et de performance qui seront suivi par le projet dans les mois qui viennent.

165. La mission conclue que l'impact du projet est "Minimal», la note de 2 est ainsi accordée.

Critère	Note	Commentaires
Impact	2	Le système de suivi-évaluation n'est toujours pas opérationnel et ne peut pas répondre aux besoins du projet pour mesurer l'impact des activités en cours. Le suivi de l'impact devra prendre en compte les causes de dégradation des terres et les barrières au contrôle de la désertification dans HPO identifiées lors de la conception du projet. La mission note que le projet a achevé un degré important de réalisation des activités prévues et a mis en place un SSE et des études de base. Il est ainsi possible que le projet puisse mieux cerner l'impact de ses activités lors de l'évaluation finale.
Echelle	3. Significatif (S) 2. Minimal (M) 1. Négligeable (N)	

H. Conclusion

Recommandations

Recommandation 1: Renforcer l'UGP et permettre au projet d'achever une durée de 6 ans

166. Avec son démarrage en juillet 2009 au lieu de janvier 2009, la date de clôture du projet en décembre 2014 mérite d'être prolongée jusqu'en Juin 2015, pour assurer une durée de 6 ans du projet telle qu'elle est initialement prévue par le projet pour permettre au projet d'atteindre ses objectifs et des efforts de ses partenaires.

167. En concertation avec la DERF, l'ONUDI et l'UGP, la mission estime que des réajustements sur le don FEM sont nécessaires afin de consolider les acquis du projet et assurer un désengagement réussi. Pour cela, il faut: (i) Opérer une révision des budgets 2013 et 2014 en priorisant l'efficacité et la durabilité des activités; (ii) Effectuer une réallocation par composante sur les fonds FEM et; (iii) Prolonger la date d'achèvement de l'exécution du projet à juin 2015 au lieu de décembre 2014 comme prévu initialement dans le calendrier indicatif du document de projet.

168. La mission a effectué une analyse détaillée des révisions budgétaires requises par le projet pour répondre à ses besoins de fonctionnement et d'opérations qui est incluse dans l'e 5 (Dépenses prévisionnelles 2013-2015 et réallocations budgétaires proposées). Cette révision prend en compte la prolongation de 6 mois du projet ainsi que les salaires du personnel additif pour l'UGP (1 assistant administratif et 1 chauffeur) non prévu initialement et recommandé la RMP.

169. Le projet doit également répondre à la demande de ses partenaires nationaux de déployer un appui technique spécialisé international concernant des aspects relatif à la GDT/GIRE tel que la production et l'amélioration des semences qui n'est pas disponible sur le marché national.

Recommandation 2: Renforcer les activités de communication du projet

170. Pour répondre à ces objectifs de capitaliser et de diffuser l'information, le projet doit considérablement renforcer ses actions de communication à travers la mise en place d'un plan de communication et la mise en œuvre des outils de communication appropriées aux objectifs du projet ainsi qu'aux bénéficiaires du projet.

171. Tout au long de sa conception, le projet a pris en compte la durabilité de ses actions, le plan de communication doit pouvoir également répondre à ce critère important et assurer la durabilité des actions de communication, à travers leur mise-a-jour, la multiplication et la dissémination.

172. Dans ce cadre, il importe à citer que les actions communication du projet ont compris les activités suivantes qui doivent être prises en compte lors de la conception du plan de communication:

- Un équipement en matériel audiovisuel a été acquis pour servir à la réalisation des missions de sensibilisation, de formation et en communication.

- La page web a été conçue en vue de l'intégrer dans le site dédié au système de circulation de l'information sur la désertification au Maroc (www.scid.ma). Cette page sera aussi partagée avec le site du MENARID (www.icarda-menarid.org). Cette tâche a été confiée à un technicien en informatique affecté par la DREFLCD de l'Oriental qui s'occupera de la mise à jour du site.
- Un montage d'une séquence vidéo est en cours de préparation avec la collaboration d'une équipe d'audio-visuel de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda. Des prises de vues ont été réalisées sur différentes actions entreprises dans le cadre du projet pour assurer leur montage et leur interprétation.
- Une brochure sur les nouveautés du projet GEF-LCD a été élaborée par une équipe de communication du FIDA en collaboration avec l'équipe du projet GEF-LCD.

Recommandation 3: Mettre en œuvre des ATP

173. L'accord tripartite a été développé comme accord formel entre les ministères de l'agriculture, de l'intérieur et le HCEFLCD afin de résoudre les questions juridiques conflictuelles concernant la gestion et l'administration des terres collectives dans la région du HPO, en assurant, en particulier, la préservation des ressources naturelles des parcours. Le projet PDPEO-II a défini un cadre pour l'opérationnalisation de l'accord tripartite qui n'a pas pu être mis en œuvre avant la clôture du PDPEO-II.

174. Bien que le projet GEF/LCD a fourni l'appui technique nécessaire pour faciliter l'exécution de cet accord, sa mise en œuvre reste en attente de la promulgation d'un arrêté pour permettre au Kaid et au Gouverneurs de nommer les membres de commissions locales des ATP.

175. Compte tenu de la complexité de cet aspect qui est lié à plusieurs problématiques de niveau juridique et politique, il est nécessaire que le projet, en collaboration avec ses partenaire puisse identifier des modalités de pilotage pour la de la mise en œuvre de l'objectif du projet de soutenir la décentralisation de la responsabilité et de l'autorité pour la planification d'utilisation et la gestion des parcours collectifs à travers le transfert de la responsabilité et de l'autorité aux autorités locales et aux coopératives pour le control et la gestion des parcours, la mobilisation des usagers locaux et les coopératives en tant que principaux agents pour l'utilisation durable des parcours.

176. Il faut noter que la majorité des ateliers et réunions qui visent à promouvoir la décentralisation de la GDT, tel que la responsabilité des autorités locales et des coopératives dans la gestion, l'élaboration de procédures pour transférer la responsabilité de la gestion durable des parcours et la sensibilisation des autorités locales et les coopératives pour appliquer ces procédures sont en attente et ne devraient pas tarder à être mobilisés.

177. Un pilotage de l'ATP a été lancé par la DPA de Figuig en 2009 à travers l'organisation de 7 réunions des comités locaux. Le projet doit approfondir avec ses partenaires la faisabilité de continuer cette expérience ou de la répliquer dans d'autres DPA.

Recommandation 4: Optimiser et capitaliser sur les actions de pilotage de la GDT

178. Le projet vise à mettre en application les plans appropriés de GDT pour les sites pilotes et développer les mécanismes pour la généralisation des connaissances et du savoir sur la GDT acquise à travers le projet.

179. Le projet a ainsi sélectionné les meilleures pratiques d'utilisation et de gestion des terres et de l'eau susceptibles de duplication et à les mettre en application, par le biais d'interventions techniques telles que la mise en défens, la clôture de semenciers, la plantation des arbustes fourragers, l'application des techniques de collecte des eaux pluviales, l'aménagement des micro-barrages, le reboisement et la lutte contre l'ensablement.

180. Comme il est indiqué antérieurement au niveau des résultats, le projet a réussi à atteindre les objectifs fixés pour la majorité les actions pilotes de GDT prévues. Le projet a également cherché à trouver des alternatives dans certains cas pour mettre en place des mécanismes de GDT efficaces et durables.

181. Tout de même, le projet pourra approfondir cette expérience et évaluer les approches adoptées ainsi que les modifications apportées par le projet dans la mise en œuvre des actions pour assurer une technique appropriée et un coût optimal des actions. Cette analyse pourra servir à répondre aux objectifs du projet de développer et vulgariser les systèmes améliorés d'exploitation des parcours, adaptés aux conditions agro écologiques existantes. Les détails des acquis du projet au niveau de chaque action sont fournis dans la section "Leçons et consignes" ci-dessous.

Recommandation 5: Remplacer la séquestration de carbone par la mitigation de GES

182. Comme il est indiqué antérieurement, le projet a soulevé des incertitudes au niveau de la RMP concernant la faisabilité des actions de séquestration et a proposé de les remplacer par des actions de mitigation des émissions de gaz-a-effet de serre.

183. En concertation avec les partenaires du projet, l'ONUDI et le FIDA, la mission recommande l'identification des mesures de mitigations des gaz-a-effet de serre qui permettent de respecter les objectifs de réduction des gaz-a-effet de serre du projet ainsi qu'assurer des gains socio-économiques aux bénéficiaires du projet.

184. Une alternative très intéressante serait de fournir des pompes photovoltaïques au niveau de quelques forages sur la base de critères à déterminer par le projet et ses partenaires. L'expérience du PDPEO-II en 2006 a démontré les bénéfices économiques et environnementaux qui peuvent être tirés d'un tel investissement, comme il réduit de plus de 50% les charges de fonctionnement requis par un groupe électrogène, sans compter les bénéfices environnementaux en termes de réduction d'émission de GES ainsi que la pollution atmosphérique provenant des groupes électrogènes actuellement utilisés.

Recommandation 6: Renforcer le Système Suivi et Evaluation

185. Le projet a prévu une composante entière dédiée aux aspects de suivi et évaluation et qui vise au développement d'un système S&E intégrant les activités réalisées et l'impact économique et environnemental du projet.

186. Cette composante figure parmi les composantes où le décaissement est le plus faible (15% du financement FEM prévu pour cette composante), et une évaluation détaillée a été préparée par la mission concernant les aspects S&E du projet à la demande de l'UGP, pour fournir une analyse approfondie et des recommandations pour renforcer le SSE du projet (voir Appendice 4 ci-dessous). Les recommandations de la mission concernant le SSE ont porté sur les aspects suivants:

- Mise en place du système S&E.
- L'étude de référence
- Aspects relatifs à la superficie de la zone du projet
- Aspects relatifs au suivi biophysique
- Cartographie et délimitation des sites d'intervention du projet.

Leçons et consignes

187. Le projet a effectué des progrès très importants dans la mise en œuvre des actions de GDT/GIRE dans les zones pilotes établies par le projet et qui servent en premier lieu de modèles pour la généralisation à grande échelle.

188. Le projet a déjà préparé plusieurs rapports et documents²³ qui démontrent les résultats des actions effectuées par le projet. Le Tableau 7 ci-dessous fournit un exemple des aspects identifiés par la mission au niveau des actions et résultats de GDT/GIRE effectués par le projet et de l'analyse supplémentaire requise pour consolider cette expérience.

²³ Rapport Annuel 2011, Rapport Annuel 2012, Brochure sur projet GEF/LCD de 2012

			
Mise en défens semencières	Plantation pastorale des Sigas	Travaux de micro-barrages	Travaux du sol avec le système Vallerani

Tableau 7 Sommaire des actions et résultats de GDT/GIRE effectués par le projet

Action	Objectifs/Résultats	Remarques
Mise en défens des réserves semencières	Objectif: 10.553 ha Valeur de base: \$553/ha Résultat: 31,5%	Dans le cas des mises en repos semencières, le projet s'est orienté vers l'amélioration de la collecte et de la production semencière, la mise en place de pastorum, et autres approches qui répond d'une façon plus appropriée aux besoins locaux et qui est économiquement faisable. Le projet doit évaluer le résultat de cette nouvelle approche adoptée et mesurer les besoins et quantités produites ainsi que les couts d'investissement.
Plantation pastorale des Sigas	Objectif: 15.000ha Valeur de base: \$10/ha Résultat: 85%	Une analyse de l'approche et des résultats doit être effectuée pour consolider l'information et l'expérience au niveau de cette action.
Mise en repos des parcours	Objectif: 100.000ha Valeur de base: \$10/ha Résultat: 20%	Les objectifs du projet d'atteindre 100.000 ha dans la durée du projet est difficile à achever en vue des difficultés économiques et de la sécheresse. Le projet cherche à trouver des alternatives pour promouvoir la mise en repos des parcours au niveau des coopératives pour mettre en place un mécanisme efficace et durable. Les couts d'investissement doivent être évalués pour fournir une comparaison avec les couts initiaux du projet ainsi que les couts d'indemnisation fournis par l'état aux éleveurs.
Application du produit agrizander	Quantité fournie: sept tonnes	Le produit Zander a été testé en 2010 dans les plantations de pins d'Alep. Les résultats ont montré que les plants en contact avec le produit ont tendance à développer un système racinaire pivotant à un stade précoce, peu de temps après la plantation, ce qui leur permet de mieux exploiter l'eau disponible. Le projet a décidé d'évaluer l'impact du produit Zander avec l'avancement du temps sur la croissance et la résistance des plants à la sécheresse. Le projet vise aussi à tester le produit Zander sur les plants de Tamarix aphylla pour la lutte contre l'ensablement ainsi qu'un essai au niveau de la production des plants à la pépinière d'El Hamri à Oujda. Le projet doit évaluer les cout d'investissement par rapport au résultats obtenue en vue de multilier cette technique.
Travaux du sol avec le système Vallerani	Cout d'investissement: 240000 USD Coût de fonctionnement: 85-130 USD/ha	Le système Vallerani est une méthode de travail des terres arides et semi-arides qui vise à réhabiliter et régénérer les sols dégradés en optimisant le stockage et l'utilisation de l'eau de pluie. Les charrues créent dans le sol un système de micro cuvettes pour recueillir l'eau de pluie ainsi que d'autres ressources disponibles (terre fine, matière organique, semences, etc.). Du fait de son faible coût, les caractéristiques du terrain et la distance entre les sillons, ce système peut être utilisé à grande échelle. Le projet doit fournir une analyse sur le coût du tracteur et des deux charrues achetés par le projet en vue d'une utilisation commune par les coopératives par rapport à d'autres techniques. Le projet doit également mettre en place un système d'opération et de gestion des équipements par les coopératives sur la base des couts d'investissement et de fonctionnement.

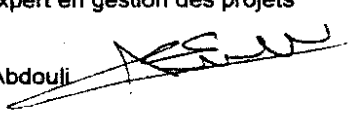
Appendice 1: Termes de référence de la revue à mi-parcours


MEMO



Enabling poor rural people
to overcome poverty

TO: Mme Lamia Mansour,
Consultante, expert en environnement et ressources naturelles et Chef de la mission
Mr Ghachem Kadari,
Consultant, expert en gestion des projets

FROM: Abdelhamid Abdouli
CPM, NEN 

DATE: 21 March 2013 

SUBJECT: Mission de revue à mi-parcours du projet FEM « Lutte participative contre la désertification et de réduction de la pauvreté dans les écosystèmes arides et semi-arides des hauts plateaux de l'Oriental – Termes de référence

1. Contexte

Le projet FEM " Lutte participative contre la désertification et de réduction de la pauvreté dans les écosystèmes arides et semi-arides des hauts plateaux de l'Oriental" adresse la désertification et la réduction de la pauvreté dans l'est du Maroc à travers d'une stratégie intégrée de l'élimination des obstacles et l'intégration de la GDT et la GIRE, avec des investissements supplémentaires à mobiliser et des actions à renforcer les capacités des utilisateurs en tant que partenaires dans la gestion des ressources naturelles.

Le but est de créer et de promouvoir les possibilités d'investissement pour la gestion des ressources en terres qui fournissent concurrente avantages environnementaux et économiques. Le projet vise à promouvoir le concept que la mitigation efficace de la dégradation des terres et le contrôle de la désertification peut être réalisée que dans le cadre de la réduction de la pauvreté rurale, et seulement par des actions intégrées à tous les niveaux d'intervenants. Ainsi, les objectifs du projet concernent à la fois le développement rural et les services environnementaux au niveau local, national et global.

Le projet est articulé autour des objectifs suivants:

A. Intégration de la GDT et principes de la GIRE pour les écosystèmes des pâturages: Sensibiliser les ministères sectoriels concernés à intégrer la GDT et principes de la GIRE dans leurs grands programmes et les initiatives locales; Développer des partenariats et des procédures pour résoudre les conflits de compétence dans l'utilisation des terres; Renforcement de la protection institutionnelle pour l'aménagement des terres de parcours et de la gestion pastorale.

B. Renforcement des capacités des institutions nationales et locales à soutenir la GDT et la GIRE intégrée: Renforcement des capacités des institutions nationales et locales pour soutenir l'intégration de la GDT et de la GIRE dans les politiques et les programmes; l'amélioration de la capacité à planifier, élaborer et mettre en œuvre les programmes de la GDT et de GIRE, y compris les connaissances locaux et traditionnels; renforcement des capacités pour la prise de décision en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles / catastrophes.

C. L'expansion des meilleures pratiques de la GDT et des ressources en eau pour les écosystèmes des pâturages: La création de trois grandes zones pilotes qui représentent les divers écosystèmes; Élaborer et mettre en œuvre un système efficace de gestion des connaissances sur la GDT.

cc: Bouzar
Abdouli (Chrono)
Project File
IRC

D. Soutien à l'amélioration des moyens de subsistance locaux - La sécurité du revenu et de production à valeur ajoutée. La promotion des activités génératrices de revenus; valorisation des produits locaux tout en préservant les services environnementaux pour réduire la pauvreté; réduire l'exploitation des ressources naturelles et les pressions sur les terres.

Le financement du FEM de ce projet est d'un montant de 5,998,422 US\$. Le projet a commencé en Juin 2009 et sera mis en œuvre sur une période de 6 ans. Avec le FIDA, l'ONUDI soutient la mise en œuvre de ce projet au Maroc.

2. Statut du projet

La mise en œuvre du projet est en cours et plusieurs rapports sur l'état d'avancement du projet ont été produits et partagés avec FIDA. Toutefois, la plan de travail du projet prévoit une mission de revue à mi-parcours afin d'analyser les réalisations du projet par composante et par activités rapport à son plan de travail et budget annuel, d'identifier les contraintes techniques qui entravent la réalisation de certaines activités, et de proposer les actions nécessaires afin de pallier à toutes difficultés techniques empêchant le projet d'atteindre ses objectifs.

3. Objectifs de la Revue à mi-parcours (RMP)

Cette revue a pour objectif général de réexaminer la conception et la structure initiales du projet en vue de (i) mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités, la gestion financière et administrative, avec des indicateurs précis, (ii) d'identifier les contraintes et sur base de cette évaluation, de (iii) redéfinir les activités à réaliser au cours de la deuxième période du projet.

La RMP a pour objectifs spécifiques:

- a) d'évaluer la pertinence des stratégies du programme et des approches utilisées pour sa mise en œuvre,
- b) d'évaluer les performances du programme dans toutes ses composantes en termes de réalisations physiques, les résultats atteints, les impacts, les contraintes et les leçons apprises,
- c) d'analyser la gestion financière et administrative du programme.

Sur la base de l'analyse effectuée, la RMP devra:

- 1) formuler un certain nombre de recommandations dont la mise en œuvre est susceptible d'améliorer les performances du programme et de permettre à celui-ci d'atteindre effectivement ses objectifs,
- 2) proposer une réallocation des fonds par composante et par catégorie de dépenses en fonction des recommandations formulées et éventuellement des nouvelles activités proposées ainsi qu'un nouveau calendrier d'exécution.

La RMP est un exercice conduit conjointement par le FIDA, l'ONUDI et le Gouvernement. Les principaux résultats attendus sont:

- i. les réalisations détaillées du programme sont connues pour chaque composante;
- ii. les performances du programme sont connues, les impacts préliminaires analysés;
- iii. les contraintes rencontrées identifiées et des mesures de redressement proposées;
- iv. de nouvelles stratégies d'intervention sont définies et les activités sont réajustées en fonction de l'évolution de la situation socio-économique du pays et des populations bénéficiaires;
- v. l'exécution financière est connue et des mesures proposés pour améliorer les performances de la gestion financière;
- vi. des recommandations sont établies pour améliorer la gestion administrative.

La revue à mi-parcours procède par une approche participative qui implique une consultation et une collaboration des principales parties prenantes à l'exécution du programme (le gouvernement, les bailleurs de fonds, la coordination du programme, les partenaires et les bénéficiaires)

La mission travaillera sous la supervision de CPM/FIDA (M. Abdelhamid Abdouli) et l'ONUDI (M. Jaime Moll de Alba). La mission travaillera en étroite collaboration avec les autorités Marocaine et l'équipe de projet.

Le Coordonnateur national du projet sera responsable de l'organisation des contacts avec le gouvernement, des visites aux différents intervenants et des sorties sur le terrain, de la mise à disposition des données et rapports techniques et financiers nécessaires au travail des consultants extérieurs.

4. Principales activités de la RMP

Activités préalables

- Préparation par l'équipe du projet, des données sur les réalisations,
- Elaboration du rapport sur l'état d'avancement du programme à novembre 2012
- Mise à disponibilité des documents et rapports techniques et financiers

Activités de la mission

- Consultations avec le gouvernement et avec les partenaires (publics et privés) du projet
- Visites de terrains pour constater les réalisations, les succès et les contraintes, entretiens avec les bénéficiaires et l'administration locale
- Evaluation des performances des partenaires, leurs contraintes, les relations avec le projet et les recommandations
- Formulation des recommandations pour chaque composante: objectifs, stratégies, activités, ressources matérielles et financières, intervenants et calendrier
- Evaluation et affectation des ressources humaines, matérielles et financières pour la période de mise en œuvre restante
- Révision du cadre logique du programme

Atelier de validation du rapport de la RMP

A la fin de la mission, l'équipe de la RMP présentera les recommandations préliminaires de l'évaluation lors d'un atelier qui sera organisé par le projet pour la discussion des recommandations.

La finalisation et la validation du rapport de la RMP sera effectuée avec la participation des bénéficiaires et des partenaires du programme, sur la base du l'ébauche du rapport de la RMP qui sera soumise deux semaines après la mission d'évaluation.

5. Composition de l'équipe de consultants

L'équipe de la revue sera constituée de:

1. Un consultant international: chef de la mission du FIDA, responsable de la planification et de l'organisation du travail; les aspects techniques, organisationnels et de formation liées aux activités de développement de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement; du dialogue avec les autorités et les bénéficiaires. Il sera chargé de la compilation du rapport final et participation du à l'atelier de validation.
2. Un consultant chargé de l'analyse financière et administrative du programme, de la réallocation des fonds en fonction du réaménagement des activités à entreprendre pendant la période à venir ainsi que du tableau des coûts qui en résulte.

6. Termes de référence détaillés des consultants

Expert en Environnement et Ressources Naturelles - Chef de mission

Dans le cadre d'un contrat de 24 jours (y compris les voyages), le chef de mission accomplira les tâches suivantes:

1. Examiner l'état d'avancement et les réalisations physiques du projet: évaluation des résultats de chaque composante du Programme et analyse complète de l'exécution physique de toutes les activités de chaque composante du Programme;
2. Déterminer, dans la mesure du possible, les impacts du Programme sur le groupe cible;
3. Vérifier si la démarche du Programme conforme à la stratégie de mise en œuvre définie dans le document du projet;
4. Examiner et évaluer la structure de coordination et de gestion à tous les niveaux et proposer des changements si nécessaire;
5. Revoir la pertinence des indicateurs de résultat et d'impacts (cadre logique);
6. Evaluer les résultats atteints sur la base des prévisions du rapport de progrès et des programmes de travail et budgets annuels successifs et formuler des recommandations d'activités pour la période suivante;
7. Evaluer l'impact du programme sur l'environnement local et mondial;
8. Compiler des initiatives complémentaires dans la région et d'identifier les activités du projet qui sont cofinancées par ces initiatives, si disponibles;
9. Mettre en exergue les facteurs qui pourraient contribuer à la durabilité des actions;
10. Identifier les difficultés et les défis de mise en œuvre et formuler des recommandations pertinentes pour améliorer et/ou pour réorienter les activités en cours de réalisation et/ou futures y compris pour l'actualisation du cadre logique;
11. Coordonner les travaux de la mission et élaborer le rapport de la RMP (ébauche et version finale) suite à la mission de terrain;
12. Participer à l'atelier de discussion des recommandations préliminaires de la Revue à mi-parcours.

Expert en Gestion des Projets

Dans le cadre d'un contrat de 15 jours (y compris le voyage), le consultant accomplira les tâches suivantes:

1. Evaluer les procédures de gestion administrative (personnel, équipements etc.) et faire les recommandations pour en améliorer l'efficacité;
2. Analyser la situation des dépenses par catégories et faire le cas échéant des propositions de réallocation par catégories sur les fonds du don en tenant compte des procédures du FEM;
3. Actualiser les dépenses par la suite du projet sur la base des nouvelles orientations et activités définies pour la deuxième période;
4. Analyser les procédures de décaissements et faire des propositions d'amélioration;
5. Vérifier l'exécution des contrats et aux respects des procédures de passation des marchés;
6. Fournir au chef de mission une contribution à l'élaboration des recommandations préliminaires et une contribution au rapport de la RMP couvrant les aspects ci-dessus.

7. Participer à l'atelier de discussion des recommandations préliminaires du rapport de la Revue à mi-parcours.

7. Calendrier de la Mission

Revue des documents du projet, Préparation du programme de la mission, identification des aspects les plus importants de la RMP	3 jours: 1-12 Avril 2013
Visites de terrain à Oujda, travail avec l'équipe du projet rédaction de l'AM et Atelier participatif pour discussion des recommandations de la RMP	8 jours: 13-20 Avril 2013 : 13-19 Avril: Oujda 19 Avril: Départ d'Oujda pour Rabat 20 Avril: Départ de Rabat
Développement d'un premier draft du rapport de la RMP pour révision par le Gouvernement et les partenaires	10 jours: 21 Avril-5 Mai 2013
Commentaires du Gouvernement et partenaires du rapport	Commentaires du gouvernement seront fournis dans un délai de 2 semaines
Finalisation du rapport	3 jours – Mai 2013 (1 semaine suite à la réception des commentaires du Gouvernement)

8. Période du Contrat

1 Avril 2013 – 15 Mai 2013

Appendice 2: Itinéraire de la mission de la RMP et des personnes rencontrées lors de la mission

Heure	Personnes rencontrée	Institution
14 Avril 2013		
11 :00- 12 :00	RABHI Amar BOUTALEB Abderrahim	Directeur Régional, DREFLCD-O Coordinateur National, GEF-LCD
15 Avril 2013		
9 :00- 14 :00	HAMOUDI Hasna AZZOUZ Mohamed	Responsable Administrative et Financière, ONUDI Animateur, GEF-LCD
16 Avril 2013		
10 :30- 12 :30	RABHI Amar BOUTALEB Abderrahim HAMOUDI Hasna AZZOUZ Mohamed EL MRABET Ennaji RIHANE Mohamed MAKHOUKH Jamile KHATUI Ali	Directeur Régional, DREFLCD-O Coordinateur National, GEF-LCD Responsable Administrative et Financière, ONUDI Animateur, GEF-LCD Chef du JPVE, DREFLCD-O Chef du CTDS, DREFLCD-O Ingénieur, DPA/Oujda Ingénieur, DPA/Oujda
14 :00- 17 :00	BOUTALEB Abderrahim	Coordinateur National, GEF-LCD
17 Avril 2013		
10 :30- 11 :30	AIDA Moustafa	Gouverneur de Jrada
11 :30- 13 :30	Viste des sites a Jrada	Parcours de mise en défens et clôture de semenciers, plantation des arbustes fourragers, techniques de collecte des eaux pluviales, activités de reboisement, station météorologique
13 :30- 14 :30	YOUKAJ Jamal BEN JARBOU Tayeb WAHABI Mohammed	Caid de Beni Mathar Directeur de la Coopérative de Mataf Président de la l'Union des Coopératives de Jrada
16 :30- 18 :00	MEZRHAB Abdelhamid ZEROUALIALlal	Faculté de Lettre, Université Mohammed 1 ^{er} Oujda Faculté de Lettre, Université Mohammed 1 ^{er} Oujda
18 Avril 2013		
10 :00-12 :00	ACHERKOUK Mohammed RIHANE Mohamed	Chercheur, INRA Chef du CTDS, DREFLCD-O
14 :00- 16 :00	MOLL DE ALBA CABOT Jaime BOUTALEB Abderrahim HAMOUDI Hasna AZZOUZ Mohamed	Représentant de l'ONUDI au Maroc Coordinateur National, GEF-LCD Responsable Administrative et Financière, ONUDI Animateur, GEF-LCD
16 :00- 18 :00	RABHI Amar MOLL DE ALBA CABOT Jaime BOUTALEB Abderrahim	Directeur Régional, DREFLCD-O Représentant de l'ONUDI au Maroc Coordinateur National, GEF-LCD
19 Avril 2013		
10 :00- 12 :00	RABHI AMAR BOUTALEB Abderrahim Chakir Mohammed Harkous Mohammed ENNAJI el MRABET RIHANE Mohamed SNAIBI Wadii MAKHOUKH Jamila OUZIDAN Mohamed Mokhtari Hassan RIAHI Mohamed AZZOUZ Mohammed	Directeur Régional, DREFLCD-O Coordinateur National du Projet, GEF-LCD Directeur Provincial de l'Agriculture Figuig Directeur Provincial de l'Agriculture Oujda Chef service, DREFLCD-O Chef service, DREFLCD-O Ingénieur, CRAO Ingénieur, DPA Chef service des Aménagements, DRAO Chef service d'Irrigation, DRAO Service du Suivi des Projets, DPA-O Animateur, GEF-LCD
15 :00- 19 :00	BOUTALEB Abderrahim AZZOUZ Mohamed	Coordinateur National, GEF-LCD Animateur, GEF-LCD

Appendice 3: Taux de réalisations des activités au niveau de chaque composante

Composante 1: Canalisation des principes GDT pour les écosystèmes pastoraux

Sous-composante 1.1: Harmonisation et intégration de la GDT/GIRE dans les principaux programmes du gouvernement et appui à la mise en œuvre de l'ATP

Activités	Unité	Total projet	Réalisations Cumulées	Réalisations %
A.1.1.1 Sensibilisation des ministères pour incorporer les principes de GDT/GIRE	Atelier	8 Nat.Reg./ 12Loc.	7NR/ 8L	75%
A.1.1.2 Ateliers intersectoriels abordant les principes de GDT/GIRE	Atelier	10 NR/ 20 L	8NR/ 12L	66%
A1.1.3: Accords interinstitutionnels pour mettre en réseaux la GDT et le développement intégré	Atelier	5	0	0
A.1.1.4 Traduction, édition et diffusion de l'ATP	Forfait	1	1	100%
A.1.1.5-6 Négociation des accords interministériels avec le HCEFLCD	Assist. juridique Atelier	6 h/mois 9Nat./4Re g	8 0	130% 0%
A1.1.7 Etendre la mise en œuvre de l'ATP dans les H.P.O	Nbr d'ATP	6	1	16%

Sous-composante 1.2: Soutenir la décentralisation de la responsabilité et de l'autorité pour la planification d'utilisation et la gestion des parcours collectifs

Activités	Unité	Total projet	Réalisations Cumulées	Réalisations %
A.1.2.1: Appui à la responsabilité des autorités locales et des coopératives dans la gestion	Assist. Tech. Atelier	1,5 h/mois 1	1,5 0	10% 0
A.1.2.2: Élaboration de procédures pour transférer la responsabilité de la gestion durable des parcours	Assist. Tech. Atelier	3 h/mois 1	3 0	10% 0
A. 1.2.3: Sensibiliser les autorités locales et les coopératives pour appliquer ces procédures	Session s	44	0	0
A. 1.2.4: Mobiliser les usagers des parcours pour l'usage durable y compris la lutte contre la désertification	Réunion s Concour s	40 18	16 3	40% 25%
A.1.2.6: Conseil en matière de législation pour la gestion de parcours	Assist. Tech.	5	1	20%
A.1.2.7: Acquisitions:	Unité	5	6	12%
- Achat de véhicules				0%
- Achat de 2 véhicules utilitaires	Unité	2	2	10%
-Équipement en communication				0%
	Forfait	1	1	10%

Composante 2: Développement des capacités des institutions nationales et locales pour soutenir la GDT intégrée

Sous-composante 2.1: Développer et organiser des packages de formation adaptés sur la GDT/GIRE au profit des partenaires

Activités	Unité	Total projet	Réalisations Cumulées	Réalisations %
A2.1.1: développer des programmes de formation et des manuels sur la GDT/GIRE, y compris sur les savoirs locaux	Manuel de formation	3	1	33%
A2.1.2: Organiser des sessions de formation sur la GDT/GIRE au profit des cadres du HCEFLCD, du MAPM, Intérieur, Justice, Éducation, au niveau central	Sessions de formation	15	3	20%
A2.1.3: Organiser des sessions de formation au profit des cadres des services régionaux et locaux (DPA, DREFO, CT, DAR...)	Sessions de formation	12	9	75%
A2.1.4: Organiser des sessions de formation sur la GDT/GIRE au profit des cadres des agents des autorités locales, ONG et coopératives pastorales	Sessions de formation	20	22	110%
A 2.1.5: Etendre le partenariat au Ministère de l'Éducation pour aborder les questions de GDT (SLM) dans ses programmes.	forfait	1	1	100%

Sous composante 2.2: Renforcement et extension de la mise en œuvre du système d'alerte précoce à la sécheresse

Activités	Unité	Total projet	Réalisations Cumulées	Réalisations %
A 2.2.1: Établir les stations météorologiques additionnelles pour une meilleure couverture des HPO	Unité	15	15	100%
A2.2.2: Développer un suivi systématique du couvert végétal et des sols sur des sites sélectionnés	Forfait	3	1	33%
A2.2.3: Développer un mécanisme fiable de suivi de la densité et de la mobilité du cheptel - Marquages ovins et caprins - Marquage bovins - Marquage dromadaires	Activité annulée et remplacée par 2 conventions avec l'ANOC sur l'amélioration génétique de la race Beni Guil			
A2.2.4: Etablir les liens entre les ressources naturelles et les programmes des catastrophes	Atelier	10	0	0%

Composante 3: Généraliser les meilleures pratiques GDT pour les écosystèmes de parcours

Sous-composante 3.1: Mise en œuvre de plans de GDT/GIRE appropriés pour des sites-pilotes et établissement de mécanismes pour une large adoption

Activités	Unité	Total projet	Réalisations Cumulées	Réalisations %
A3.1.1/ A3.1.3:Délimiter et caractériser 3 sites-pilotes/ Établissement de groupes focaux pour la GDT/GIRE	Atelier	12	13	118%
A3.1.2: Sélectionner les meilleures pratiques d'utilisation et de gestion des terres et de l'eau				
-Mise en repos pour récolte de semences	Ha	10553	1418	31,5%
-Réhabilitation de Sigas	Ha	15000	12750	85%
-Collecte des eaux pluviales	Ha	10769	8500	79%
-Micro-barrages	U	105	83	79%
-Plantation forestière	Ha	1855	1850	100%
-Fixation des dunes	Ha	77	74	96%
-Mise en repos des parcours	Ha	100000	19300	19,3%
A3.1.4: Mise en application des meilleures pratiques de GDT/GIRE sur les sites-pilotes				
-Collecte mécanique de l'eau	Ha	600	600	100%
-Fixation de dunes de sable	Ha	10	10	100%
-Amélioration sylvo-pastoral	Ha	450	450	100%
-Mise en repos des semenciers	Ha	600	567	94%
-Micro-barrage	U	3	3	100%
-Plantation forestière	Ha	180	400	222%
-Mise en repos des parcours	Ha	9000	9000	100%

Sous-composante 3.2: Promouvoir un réseau agriculteur /éleveur basé sur les coopératives et leurs fédérations pour mettre en application, suivre et généraliser les meilleures pratiques en matière de GDT

Activités	Unité	Total projet	Réalisations Cumulées	Réalisations %
A 3.2.1: Développer le réseau GDT agriculteurs/éleveurs	rencontre	27	7	25%
A3.2.2 Promouvoir les ateliers de dissémination, de diffusion et de généralisation pour le partage d'informations et apprendre sur les pratiques en matière de GDT	Atelier	9	0	0%

Sous-composante 3.3:Développement et mise en œuvre d'un système efficace de gestion d'information du savoir sur GDT (SLM)

Activités	Unité	Total projet	Réalisations Cumulées	Réalisations %
A3.3.1: Développer un business plan pour un Centre d'information et de formation des agriculteurs/éleveurs	Forfait	2	1	50%
A 3.3.3.: Établir le centre d'information et de formation des agriculteurs/éleveurs	Forfait	1	0	0%

Composante 4: Interventions pour améliorer les conditions de vie des communautés locales

Sous-composante 4.1: Appui à l'identification d'AGR

Activités	Unité	Total projet	Réalisations Cumulées	Réalisations %
A4.1.1: Préparer des manuels techniques pour des micros et petites entreprises sur la valeur ajoutée des produits locaux et la lutte contre la désertification	Personne/mois	6	6	100%
A4.1.2: Appui aux AGR				
Equipement pour les coopératives	Forfait	2	2	100%
Formation	Forfait	3	3	100%
A4.1.4: Renforcement des capacités des coopératives pastorales et autres groupes pertinents en matière de gestion et de commercialisation				
Renforcement des capacités des clients des AMC	Formation /personne	3300	1179	35%
Renforcement des capacités des clients des institutions bancaires	Formation /associat.	74	0	0%
A4.1.5: Apporter conseil et mise en relation avec les services financiers locaux	Forfait	1	0	0%
A4.1.6: Promotion de la labellisation des produits locaux	forfait	2	0	0%

Sous-composante 4.2: Exploitation des potentialités éco-touristiques des HPO

Activités	Unité	Total projet	Réalisations Cumulées	Réalisations %
A4.2.1: Analyse du marché pour la promotion de l'éco-tourisme	Forfait	2	1	50%
Activité 4.2.2: Soutenir des entreprises pilotes d'éco-tourisme (formation, équipement, commercialisation ...)	Forfait	4	0	0%
Activité 4.2.3: Soutenir l'opérationnalisation de l'écomusée de Chekhar SIBE antérieurement lancé sous un projet de FEM	Forfait	1	1	92%
Activité 4.2.4: Promouvoir le partenariat entre le tourisme côtier et intérieur	Forfait	3	0	0%

Sous-composante 4.3: Cadre de soutien et d'incitation pour la séquestration améliorée de carbone

Activités	Unité	Total projet	Réalisations Cumulées	Réalisations %
Activité 4.3.1: Développer les partenariats avec les coopératives pour une approche améliorée de séquestration de carbone:	Ha	1287	0	0%
Activité 4.3.2: Développement des capacités pour formuler des projets de carbone en conformité avec les orientations des bailleurs de fonds et des acheteurs potentiels	Atelier	2N/4R	0	0%

Composante 5: Suivi et évaluation du projet

Sous-composante 5.1: Un système basé sur les résultats pour le suivi et l'évaluation du projet est développé et mis en application

Activités	Unité	Total projet	Réalisations Cumulées	Réalisations %
A5.1.1: Développer un système de SE	Forfait	1	1	100%
A5.1.2: Mise en œuvre des activités de SE				
Étude de base sur la situation de référence	Forfait	1	0	0%
Équipement et Véhicules:	Forfait	5	3	60%
A 5.1.3 Salaires et primes HCEFLCD (zones de Taourirt et Jerada)	Forfait	5	3	60%
A 5.2.1 Cellule d'orientation Rabat	Forfait	5	3	60%
A 5.2. 3- Opération et maintenance	Forfait	5	3	60%

Composante 6: Gestion du projet

Sous-composante 6.1: Une UGP très efficace pour la gestion du projet

Activités	Unité	Total projet	Réalisations Cumulées	Réalisations %
A 6.1.1: Équipements et véhicules	F	5	3	60%
A 6.1.2: Coûts de fonctionnement	F	5	3	60%

Appendice 4: Recommandations détaillées concernant le Système de Suivi et Evaluation du projet

1. Le projet a prévu une composante importante dédiée au “Suivi et évaluation du projet” avec une contribution du financement FEM de US\$ 397.475, qui est équivalente à 7% du budget total du FEM. Cette composante répond à l’une des causes de dégradation des terres et des barrières au contrôle de la désertification dans le HPO, notamment le “Déficits en information et lacunes de savoir et vise à développer un système de suivi évaluation intégrant les activités réalisées et les impacts économiques et environnementaux du projet”.
2. Cette composante vise à préparer un plan d’action détaillé pour la mise en œuvre du système de S&E, incluant les types d’indicateurs suivants: (i) indicateurs clés pour le suivi de la performance du projet, (ii) indicateurs clés pour le suivi du succès global du projet, et (iii) indicateurs clés de performance pour l’impact environnemental et économique et l’encouragement (advocacy) de GDT (SLM).
3. Il est aussi prévu que les actions sous cette composante soient conformes au cadre MENARID et que les rapports produits (incluant les meilleures pratiques en matière de GDT) puissent être disséminés via des rencontres et des événements nationaux et internationaux.

Rapports principaux du projet

4. L’UGP a préparé un PTBA détaillé au début de chaque année et un rapport d’activités annuel à la fin de chaque année comme base de reporting. Les rapports semestriels et trimestriels ont également été préparés par le projet. Le PTBA ainsi que le rapport annuel a fourni un vision clair et détaillée au niveau des activités du projet ainsi qu’au niveau budgétaire. Ces rapports ont permis de suivre l’état d’avancement de chaque activité par rapport au plan de travail initial ainsi que par rapport aux prévisions initiales prévues dans le document de projet. Ces rapports ont également fourni suffisamment d’information à tous les partenaires impliqués dans le projet. Le Tableau 1 ci-dessous fourni un exemple des détails présentés au niveau des activités à titre indicatif.

Tableau 8 Suivi du projet au niveau des activités

	Unité	Prévisions Totales	Réalisations Cumulées au 31/12/2012	% Réalisations
Sous-composante 1.1: Harmonisation et intégration de la GDT/GIRE dans les principaux programmes du gouvernement et appui à la mise en œuvre de l'ATP				
A.1.1.1 Sensibilisation des ministères pour incorporer les principes de GDT/GIRE	Atelier	8 N R	7NR	75%
A.1.1.2 Ateliers intersectoriels abordant les principes de GDT/GIRE	Atelier	10 N	8NR	66,5%
A1.1.3: Accords interinstitutionnels pour mettre en réseaux la GDT (et le développement intégré national/régional	Atelier	5	0	0
A.1.1.4 Traduction, édition et diffusion de l'ATP	Forfait	F	F	100%
A.1.1.5 Négociation des accords interministériels avec le HCEFLCD	Assist. jur	2h/mois	2	100%
	Atelier	7	0	0
	N			

Mise en place du système S&E

5. Le projet a engagé en 2011 le bureau d’étude BET SENS pour établir un tableau de bord, des états de suivi des activités du projet et des rapports modèles du suivi et évaluation à adopter par les partenaires du projet. La consultation de BET SENS sur le système de suivi et évaluation a été

achevée fin 2012. Une formation des partenaires du projet a eu lieu en Octobre 2012 pour la mise en application et la validation du SEE. Un rapport final a été élaboré avec un canevas de SEE validé par les acteurs.

6. Cette consultation a proposé une révision du cadre logique du projet et de ses indicateurs. Au total, 162 indicateurs ont été proposés, avec la distribution suivante de chaque types d'indicateurs: (i) 135 indicateurs de suivi des réalisations, dont 10 indicateurs de ressources, 53 indicateurs d'activités et 72 indicateurs d'extrants ; (ii) 51 indicateurs d'effets et (iii) 3 indicateurs d'impact. La consultation a également fourni un logiciel pour la mise en place d'une base de donnée du système S&E proposée ainsi qu'un système de gestion pour la mise en œuvre des actions S&E.

7. Les observations qui sont soulevées par la RMP concernant le système S&E proposé et qui nécessitent un suivi par le projet sont les suivantes:

- Le projet a retenu les indicateurs d'impact au niveau de l'Objectif du projet qui étaient inscrits dans le cadre logique initial du projet et qui reflètent l'impact du projet concernant la réduction de la pauvreté et la GDT. Tout de même, la situation de base de ces indicateurs et la cible à atteindre n'a pas été précisée. Une analyse des 3 indicateurs d'impact identifiées et de leur suivi est présentée dans la section "Etude de Référence ci-dessous".
- Les indicateurs au niveau des résultats sont des «indicateurs de performance» ou "indicateurs d'effet" et servent à mesurer les conditions nécessaires pour assurer une gestion durable de la terre, et reflètent un changement de la pression ou une réponse aux menaces. Les indicateurs proposés à ce niveau par la consultation BET SENS sont trop nombreux et s'élèvent à 51 indicateurs. Il est conseillé que le projet procède à la simplification du système S&E en réduisant le nombre d'indicateurs de performance identifiés. Pour cela, il est suffisant de sélectionner 2-3 indicateurs au niveau de chaque composante (qui correspond au niveau "Résultat" du projet), de façon à suivre un nombre total de 15 indicateurs au maximum par le projet. Il est également important de définir la situation de base et la cible à atteindre au niveau de ces indicateurs.
- Compte tenu des efforts déjà en place par le projet pour suivre les réalisations du projet au niveau des activités et du budget, la mise en place d'un système de suivi additionnel tel qu'il est proposé avec «135 indicateurs de suivi des réalisations» ne serait pas un investissement productif pour le projet. Non seulement ceci ne contribue pas à un système de suivi basé sur les résultats, mais aussi il ajoute une charge de travail au niveau des ressources humaines de l'UGP qui sont assez saturées.
- Le système S&E mérite un recadrage sur la base des consultations et des discussions effectuée dans le cadre de la consultation S&E. Les indicateurs d'impact et de performance sélectionnés doivent appuyer le travail du projet de façon à suivre les résultats produits par les différentes activités sans être dissociées des actions du projet. Le système S&E doit également être allégé de façon à ne pas exiger un effort supplémentaire excessif au niveau du projet. Finalement, il aussi est nécessaire que les indicateurs choisis puissent contribuer à l'objectif principal de cette composante, celle de documenter "les impacts économiques et environnementaux du projet" et de les "disséminer via des rencontres et des événements nationaux et internationaux".

8. Le projet doit procéder rapidement à la simplification de son système S&E pour répondre aux conditions du FEM de mettre en place un système S&E basé sur l'impact et la performance du projet, et doit identifier la situation de base et la cible pour chaque indicateur choisi, telle qu'il est présenté dans le Tableau 2 ci-dessous.

Tableau 9 Niveaux des indicateurs d'impact et de performance dans le cadre logique

Stratégie du projet	Indicateurs d'Impact et de performance	Situation de Base	Cible	Source de vérification	Hypothèses et Risques
Objectif du projet	↓				→
Résultats					
Produits					
Activités					

L'étude de référence

9. Le projet a signé en 2010 une convention avec l'INRA pour établir la situation de référence sur le plan physique, naturel et socio-économique de la zone du projet et assurer le suivi biophysique des activités du projet. L'objectif de la convention est de fournir des outils essentiels pour la collecte et le traitement de l'information nécessaire à la bonne gestion des ressources pastorales et au pilotage des actions de développement des parcours au niveau des hauts plateaux.

10. L'INRA propose ainsi de couvrir 2 aspects: (i) Aspect socio-économique, pour la mise à jour des informations pertinentes liées aux trois principaux aspects: social, économique et institutionnel, (ii) Aspect biophysique, qui inclut l'élaboration d'une carte d'occupation du sol sur la base de scènes Landsat TM5 datée de mars 2010, dont la haute résolution spatiale autorise l'identification d'unités végétales et hydriques à l'échelle d'étude (1/100000). Une correction géométrique des images pour les rendre superposables aux cartes topographiques sera effectuée grâce à des points de calage relevés sur les cartes topographiques à l'échelle de 1/100.000. Ceci contribuera à mesurer les paramètres suivants: Composition floristique, Estimation du recouvrement, Estimation de la densité, Estimation de la phytomasse et Caractérisation des sols.

11. Jusqu'à présent, l'INRA a fourni les rapports suivants: (i) Une note méthodologique en 2010, (ii) Le rapport de l'étude de la situation de référence en 2011, et (iii) le premier rapport annuel en 2012. Le projet et ses partenaires sont étroitement impliqués dans les discussions méthodologiques de cette activité et ont révisé la proposition de l'INRA pour 2013, de façon à bien prendre en compte le suivi biologique et physique des différentes actions réalisées au niveau des sites pilotes (ASP des Sigas, la collecte des eaux pluviales, le reboisement, les micro-barrages, la mise en repos et les micro barrages).

12. Une analyse de résultats de ces rapports et de la méthodologie adoptée mérite tout de même être revue pour assurer que le suivi socio-économique ainsi que biophysique puisse contribuer au système S&E du projet.

13. L'étude de la situation de référence de cette étude a indiqué les résultats dans le Tableau 3 ci-dessous.

Tableau 10. Situation de référence de la zone du projet

Niveau de dégradation	Superficie (ha)	% de la superficie totale	Productivité (ton MS/ha)	Couverture végétale (%)
Légère	420.000	15	1.5	20
Moyenne	1.800.000	63	0.3-1.5	5-20
Sévère	650.000	23	<0.3	<5
Total	2.870.000			

14. Cette analyse permet d'établir la situation de base et la cible des indicateurs d'impact retenus par le projet:

- Augmentation des parcours avec une productivité >1,5 ton MS/ha. Pour atteindre une productivité >1,5 ton MS/ha au niveau de 40% de la superficie totale (la cible proposée par le consultant du système S&E), il est nécessaire d'améliorer la productivité des parcours dans 25% de la superficie de la zone du projet, ce qui est équivalent à 717.000 ha. Cet objectif semble ambitieux et nécessite une révision à la baisse pour atteindre des résultats faisables à travers le projet.
- Augmentation des parcours avec un taux de recouvrement > 20%. La cible proposée pour cet indicateur est d'atteindre 25% de la superficie totale avec ce taux de recouvrement. La superficie additionnelle requise pour atteindre cette cible sera équivalente à 287.000 ha. Le projet doit confirmer si une telle cible est possible à atteindre durant la vie du projet.
- Réduction du nombre de ménages ruraux au-dessous du seuil de pauvreté. La cible proposée pour cet indicateur est une réduction de 5%. Là aussi, il faut que l'INRA puisse fournir la source de vérifications nécessaires pour mesurer une telle réduction et confirmer avec le projet si une telle cible serait faisable.

Aspects relatifs à la superficie de la zone du projet

15. Selon le document de projet (2007), la zone du projet couvre 38.000 km² (équivalent à 3,8 millions d'hectares). Selon la note méthodologique de l'INRA (2010), la zone du projet s'étend sur une superficie totale d'environ 3.5 millions hectares. Elle est composée d'environ 3,2 millions d'hectare de parcours et de forêts et 150 000 ha de surface agricole utile. Selon l'étude de référence (2011), la superficie totale de la zone d'étude est de 2,87 millions d'hectares.

16. Il est important d'arrêter une superficie de la zone du projet et l'utiliser comme base du suivi biophysique.

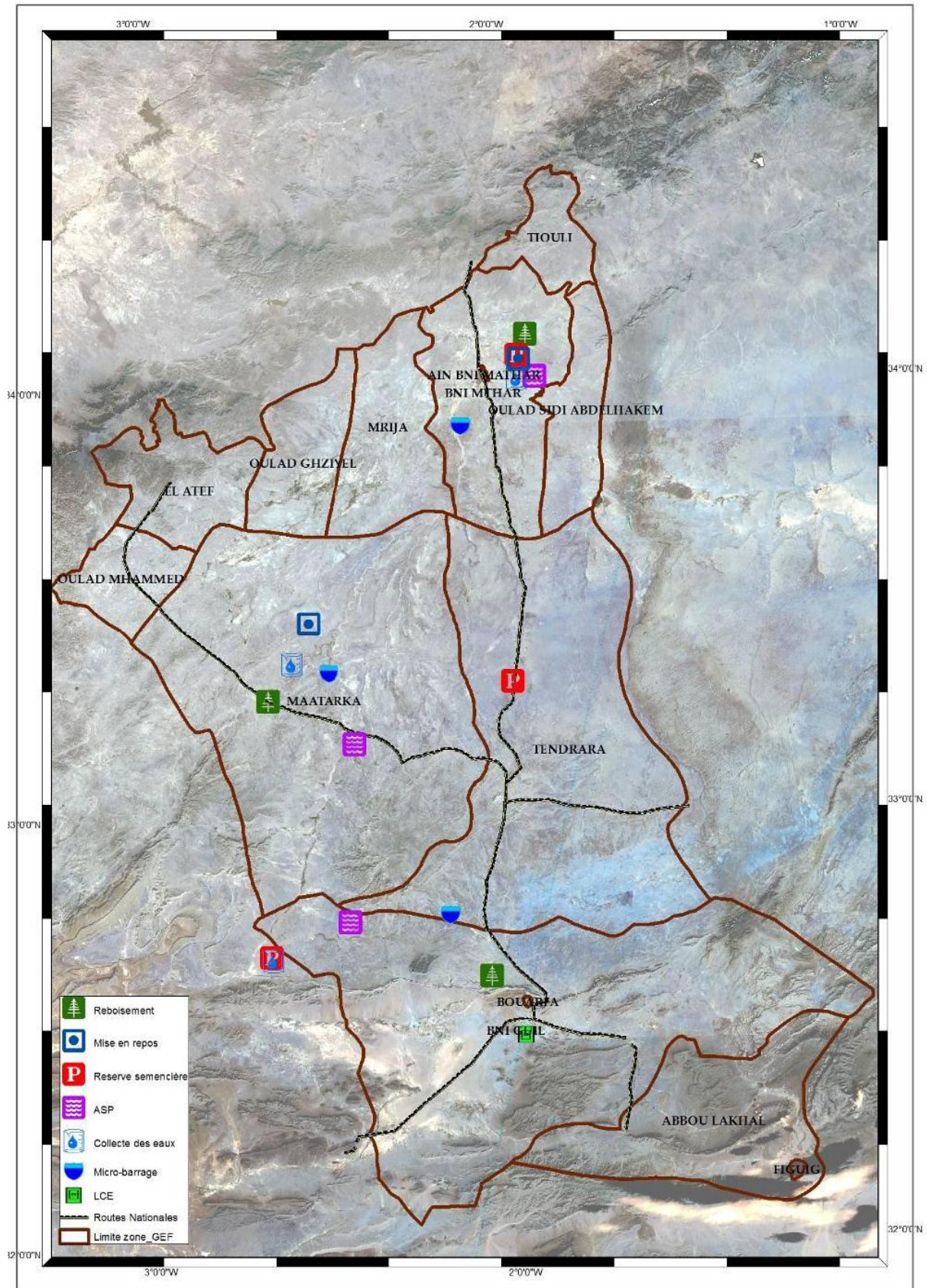
Aspects relatifs au suivi biophysique

17. Depuis sa conception, le projet a visé l'établissement de trois zones pilotes de grande échelle pour la GDT qui serviront de modèles pour la duplication, la multiplication et la généralisation. Ces zones sont représentatives des écosystèmes variables de l'HPO. Ainsi, dans le sud une zone pilote représente un écosystème aride évoluant sous l'effet d'une désertification rapide (Bouarfa - présaharien), dans le centre (Tendrara-Maâtarka) une zone à climat sec, semi-aride, en proie à une désertification rapide et une zone au nord (Merija Ain-Beni Mathar).

18. Le suivi bio-physique a réussi à couvrir les 3 type de zones pilotes et a assuré un suivi biologique de l'impact des actions mène au niveau de chaque zone, spécifiquement la réserve semencière, la collecte mécanique des eaux pluviales, les plantations d'Atriplex, la mise en repos, le reboisement forestier et le micro barrage. Compte tenu du fait que les actions entreprises dans le cadre du projet sont nombreuses et l'aire concernée par l'aménagement est très vaste, le suivi biophysique c'est focalisé sur un nombre limité d'actions.

19. En 2012, 14 actions pilotes ont été suivies, la distribution des différentes actions concernées par le suivi biophysiques est donnée dans la Figure1 ci-dessous.

Figure 2 Carte de répartition des actions suivies



20. Pour chaque action, l'INRA a fourni une valeur quantitative pour plusieurs paramètres, dans les sites où les actions ont été menées. Le Tableau 4 ci-dessous fournit les éléments principaux suivis au niveau d'une action à titre d'exemple. Ce système semble très adéquat pour fournir des informations scientifiques et répond aux objectifs des actions pilotes qui servent de modèles pour la duplication, la multiplication et la généralisation.

21. Un suivi annuel des mêmes sites serait important pour accumuler une information complète durant la durée du projet concernant l'impact spécifique des actions menées par le projet. Le projet pourra également enrichir cette information en récoltant les mesures des mêmes paramètres au niveau d'un site témoin proche du site de l'action pour offrir une meilleure vision de l'évolution biophysique au niveau des actions.

Tableau 11 Eléments principaux suivis au niveau des actions

Type d'action et site	Recouvrement végétal (%)	Recouvrement d'Alfa (%)	Phytomasse (Kg MS/ha)	Année de création	Superficie (ha)
Mise en repos Sahb Alhamel	30	25	280	2010	2800

Cartographie et délimitation des sites d'intervention du projet

22. Comme mentionné ci-dessus, dans le cadre de la convention avec l'INRA, une cartographie du projet, sur la base d'image satellite et de cartes topographiques, sera mise en place et fournira une carte de l'occupation du sol. Il serait aussi opportun pour le projet de demander à l'INRA d'inscrire sur cette base cartographique existante (sur une échelle de 1/100.000) la délimitation des sites des actions pilotes du projet ainsi que d'autres paramètres qui sont nécessaires pour fournir une représentation globale du projet et de son impact. Cette information pourra également servir aux actions de sensibilisation et de vulgarisation requises au niveau de la population locale ainsi qu'au niveau des décideurs.

23. La base cartographique pourra être utilisée pour les délimitations numériques des espaces pastoraux par GPS, l'intégration et l'actualisation des thèmes suivants peuvent être envisagés par le projet:

- délimitation des sites où les actions pilotes sont planifiées et le calcul de leurs superficies, (ii) mise à jour du réseau hydrographique ;
- identification des communes rurales dans la zone du projet et surtout celles qui sont au-dessous du seuil de la pauvreté,
- mise à jour des routes et pistes,
- parcours pastoraux dans la zone du projet.

Participation au MENARID et capitalisation de l'information

24. Le projet a activement participé aux activités du réseau MENARID, le personnel travaillant dans le cadre du projet GEF-LCD a assisté à trois ateliers. Le premier atelier sur le système de suivi et évaluation tenu en Juin 2012 à Rabat. Le deuxième atelier de formation sur les techniques d'information tenu en Octobre 2012 à Delft en Hollande. Le troisième atelier d'échange d'expérience à Amman en Jordanie sur les opportunités de recharge des aquifères en Décembre 2012.

25. Cette participation reste importante pour le projet et ses partenaires nationaux et pourra également contribuer aux objectifs du MENARID une fois que le projet GEF-LCD commence à consolider ses informations et ses résultats.

Appendice 5: Dépenses prévisionnelles 2013-2015 et réallocations budgétaires proposées

A. Dépenses prévisionnelles 2013-2015

1. **Dépenses sur le Don FEM.** Si on prend en considération les dépenses budgétisées dans le PTBA 2013, les dépenses prévues dans le Costab pour 2014 et des dépenses retenues par l'UGP pour 2015 (sur 6 mois), l'analyse prévisionnelle 2013-2015, laisse apparaître des dépassements sur les composantes 2, 3 et 6 pour un montant total de 1'244'144 \$US. Par contre, les composantes 1, 4 et 5 enregistreront un solde positif de 360'456 \$US. Les détails sont donnés dans le tableau ci-dessous.

En \$US

Composantes	Montants approuvés	Dépenses au 31/12/12*	Dépenses prévisionnelles 2013-2015	Total dépenses	Ecart
Composante 1	377 199	284 565	56 000	340 565	36 634
Composante 2	425 444	355 188	194 993	550 181	(124 737)
Composante 3	3 766 987	2 868 454	1 934 809	4 803 263	(1 036 276)
Composante 4	440 052	34 620	243 848	278 468	161 584
Composante 5	397 475	57 737	177 500	235 237	162 238
Composante 6	591 266	284 317	390 060	674 377	(83 111)
Total	5 998 423	3 884 881	2 997 210	6 882 091	(883 668)

* Y compris les montants des contrats non encore soldés.

2. Sur la base du tableau ci-dessus et des activités prioritaires retenues à mi-parcours en concertation avec la DERF, l'ONUDI et l'UGP, la mission estime que des réajustements sur le don FEM sont nécessaires afin de consolider les acquis du projet et assurer un désengagement réussi. Pour cela, il faut: (i) Opérer une révision des budgets 2013 et 2014 en priorisant les activités; (ii) Effectuer une réallocation par composantes sur les fonds du Don FEM et; (iii) Prolonger la date d'achèvement de l'exécution du projet à juin 2015 au lieu de décembre 2014 comme prévu initialement dans le calendrier indicatif du document de projet.

Révision du budget 2013

- La Composante 1: "Canalisation des principes de GDT/GIRE pour les écosystèmes pastoraux", prendra en compte l'organiser d'un atelier pour diffuser les outils relatifs aux négociations de l'Accord Tripartite (ATP) et tester le système proposé par l'assistance technique. Le montant de 56'000 \$US prévu sera maintenu.
- La Composante 2: "Renforcement des capacités des institutions nationales et locales pour faciliter l'adoption des principes de la GDT/GIRE", priorisera la mise en place d'un plan de communication et les outils. Le montant prévu en 2013 de 82'500 \$US sera ramené à 70'000 \$US. Un surcout de 12'500 \$US constaté sur la s/composante 2.2 (formation) sera déduit.
- La Composante 3 "«Généralisation des meilleures pratiques de GDT/GIRE pour les écosystèmes pastoraux", prendra en compte la production de plants pastoraux (espèces améliorées), l'aménagement d'un "Pastoretum" et une station de traitement des semences. Le montant de 1'049'940 \$US en 2013 sera ramené à 920'000\$US. A fin 2013, la composante 3 affichera un solde négatif de 21'467 \$US.
- La Composante 4: «Amélioration du niveau de vie des populations locales par la promotion d'AGR», d'un montant de 239'000 \$US prévu en 2013 sera maintenu mais des réajustements seront faits sur les montants des activités: -le montant de 149'200 \$US sur la séquestration du

carbone sera ramené à 100'000 \$US et ; 49'200 \$US seront réaffectés a la s/composante 4.1 (appui aux AGR) qui passera de 20'000 à 69'200 \$US.

- La Composante 5: Suivi et évaluation du projet d'un montant de 137'500 \$US sera ramené à 121'500 \$US pour couvrir les frais de la revue à mi-parcours, l'achat d'équipements et l'expertise a MP sur la biodiversité et la désertification (qui passera de 90'000 \$US à 40'000 \$US).
- La Composante 6: Gestion du projet dont le montant prévu à 152'580 \$US passera à 184'980 \$UD pour couvrir les dépenses additionnelles pour le recrutement du consultant en COM non prévu par l'évaluation initiale, un véhicule pick-up pour l'unité de gestion du système Valeriani et les salaires du personnel additif pour l'UGP (assistant administratif et 1 chauffeur) non prévu initialement et recommandé la RMP.

Prévisions 2014:

- Composante 1: Le solde prévisionnel de 36'634\$US qui sera disponible fin 2013 sera réaffecté sur 2014.
- Composante 2: aucune activité ne sera reconduite en 2014.
- Composante 3: à fin 2013, un solde de 219'000\$US sera disponible auquel s'ajouteront 311'059\$US qui proviendront de l'excédent sur les composantes 4 et 5. Sur cette composante, il s'agit de mener l'extension du système Valeriani qui passera de 1000ha initialement à 2'800ha en 2013 et 2'000ha supplémentaires en 2014.
- Composante 4: aucune activité ne sera reconduite en 2014.
- Composante 5, il sera prévu un montant de 10'000\$USD pour l'achat d'équipements et matériels techniques pour le centre d'études pour la Lutte contre la désertification.
- Composante: Il est prévu 135'580\$US pour les salaires du personnel et le fonctionnement de l'UGP.

pour 2015:

- un montant de 50'000\$US sera affecté sur la composante 6 «Coordination et gestion» pour les dépenses relatives à l'élaboration du rapport d'achèvement du projet et l'organisation d'un atelier de validation des parties prenantes à hauteur de 20'000\$US et le salaire du coordonnateur sur 6 mois (2015) pour 30'000\$US.

3. Sur la base de ces prévisions, la situation sur le don FEM se présentera comme suit:

Composante	Montant approuvé	Dépenses au 31/12/12	Solde au 31/12/12	Dépenses prévisionnelles			Total 2013-2015	Solde Fin projet
				2013*	2014	2015**		
Composante 1	377 199	284 565	92 634	56 000	36 634	0	92 634	0
Composante 2	425 444	355 188	70 256	70 256	0	0	70 256	0
Composante 3	3 766 987	2 868 454	898 533	920 000	289 592	0	1 209 592	311 059
Composante 4	440 052	34 620	405 432	239 000	0	0	239 000	166 432
Composante 5	397 475	57 737	339 738	121 500	10 000	30 000	161 500	178 238
Composante 6	591 266	284 317	306 949	184 980	135 580	20 000	340 560	33 611
Total	5 998 423	3 884 881	2 113 542	1 591 736	471 806	50 000	113 542	0

* Budget révisé

** Sur 6 mois

4. On notera qu'à fin 2014, le projet affichera un déficit de 311'059 \$US sur la composante 3 et de 33'611 \$US sur la composante 6 à fin juin 2015 soit un total de 344'670 \$US. Par contre, les composantes 4 et 5 affichent des excédents de 166'442 \$US et 178'238\$US soit au total 340'670\$US. Pour cela, la mission propose que l'excédent sur les composantes 4 & 5 soit affecté sur les composante 3 et 6, d'où la nécessite de procéder à une réallocation sur les fonds du don FEM.

B. Réallocations par composantes sur les ressources du don FEM

5. Au vu des constats et recommandations de la mission, la proposition de réallocation par composantes sur les ressources du don FEM est donnée dans le tableau ci-après:

En \$US

Composantes	Montants alloués initialement	Montants réalloués
Composante 1	377 199	377 199
Composante 2	425 444	425 444
Composante 3	3 766 987	4 078 046
Composante 4	440 052	273 620
Composante 5	397 475	219 237
Composante 6	591 266	624 877
Total	5 998 423	5 998 423

6. Au niveau des Composantes 1 et 2, les montants prévus initialement ne changent pas.

- La composante 3 d'un montant initial de 3'766'987 \$US passera à 4'078'046 \$US soit une augmentation de 311'059\$US qui proviendront du solde des composantes 4 et 5 et seront destinés à la poursuite de l'extension du système Valeriani.
- La composante 4 d'un montant initial de 440'052 \$US qui affiche un excédent de 166'432\$US sera ramené à 273'620 \$US.
- La composante 5 d'un montant d'initial de 397'475\$ US qui affiche également un excédent de 178'238 \$US sera ramené à 219'237 \$US.
- La composante 6 d'un montant initial de 591'266 \$US passera à 624'877 \$US soit une augmentation de 33'611\$US qui proviendront des composantes 4 et 5 pour couvrir les salaires du personnel additif non prévu initialement mais recommandé par la RMP.

7. De même, le Gouvernement sur la base de cette réallocation fera inscrire la contrepartie au titre de sa contribution conformément aux dispositions prévues.